

Chapitre 1

Point sur la situation du marché du travail

Ce chapitre donne une vue d'ensemble des évolutions récentes sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE et des perspectives à court terme. Malgré certains signes de reprise de la croissance de l'emploi, le chômage reste nettement au-dessus de ses niveaux d'avant-crise dans de nombreux pays, même si l'on prévoit qu'il continuera de décroître légèrement sur le reste de l'année 2014 et en 2015. En outre, une analyse des données disponibles tend à indiquer que la persistance de hauts niveaux de chômage a entraîné une augmentation du chômage structurel, dans certains pays, tendance qui ne sera pas automatiquement inversée par une reprise de la croissance économique. Compte tenu de ces évolutions, cela devrait rester un objectif clé pour les politiques publiques que de promouvoir la demande globale là où la reprise a été assez peu robuste, tout en redoublant d'efforts pour lutter contre la montée du chômage structurel. En particulier, priorité devrait être donnée aux mesures en faveur de l'emploi et de la formation des chômeurs de longue durée qui ont souvent beaucoup de difficultés à trouver du travail et sont les plus susceptibles de se retirer de la vie active.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principaux résultats

Six ans après que la crise financière mondiale a éclaté, la reprise du marché du travail dans la zone de l'OCDE reste limitée, mais avec des différences marquées selon les pays :

- La zone de l'OCDE continue d'enregistrer un déficit d'emploi. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, la croissance de l'emploi ne s'est redressée que légèrement et, en conséquence, le taux d'emploi – part de la population âgée de 15 ans et plus dans l'emploi – reste environ 2 points de pourcentage en dessous de son niveau au début de la crise et n'est que légèrement supérieur à son point bas d'après-crise. Dans la plupart des pays de la zone euro et au Danemark, le taux d'emploi est actuellement à son niveau le plus bas, ou proche de son niveau le plus bas, depuis le début de la crise, et l'on n'a guère constaté de croissance de l'emploi. Par contre, dans sept autres pays de l'OCDE, le taux d'emploi est plus élevé qu'il ne l'était avant la phase de ralentissement.
- La crise explique en grande partie, mais pas entièrement, le recul de l'emploi. Des tendances à long terme comme le vieillissement de la population et la hausse du niveau de qualification sont des facteurs de plus en plus importants pour expliquer la dynamique de l'emploi. Si les deux processus se neutralisent plus ou moins au niveau de l'ensemble de la zone de l'OCDE, leurs effets diffèrent notablement selon les pays. Par exemple, l'impact négatif du vieillissement de la population prévaut aux États-Unis alors que l'impact positif de la hausse du niveau de qualification domine dans l'Union européenne. L'ampleur de ces tendances tend à indiquer qu'il ne faut pas imputer à la crise tous les changements en matière d'emploi observés depuis que la crise a éclaté.
- Aux États-Unis, le recul marqué de la participation à la vie active explique pour l'essentiel le déficit d'emploi qui persiste. Le taux d'emploi, aux États-Unis, des personnes âgées de 16 à 64 ans a chuté de cinq points de pourcentage : il est passé de 77 % en 2007 à 67 % en 2010 et reste, depuis, obstinément proche de son point bas d'après-crise. Ce recul s'explique pour un tiers par la progression du non-emploi, qui découle elle-même pour moitié de l'augmentation du nombre de personnes qui sont restées au chômage pendant plus d'un an. Le recul de l'emploi, pour les deux tiers restants, s'explique par la baisse du taux d'activité, qui peut être associée à l'augmentation des effectifs scolarisés et de l'invalidité (autodéclarée) et, dans une moindre mesure, avec l'augmentation du nombre des travailleurs découragés et des femmes s'orientant vers des activités non rémunérées de soins aux proches et de prise en charge des tâches domestiques.

Néanmoins, on observe aujourd'hui des signes d'une reprise plus large sur le marché du travail. La zone euro a à tout le moins dépassé le point de retournement tandis que la création nette d'emploi aux États-Unis s'affermir :

- Un recul, limité mais bienvenu, du chômage a été enregistré. Après être resté pour l'essentiel inchangé aux alentours de 8 % pendant près de trois ans, le taux de chômage dans la zone OCDE est tombé à 7.4 % au cours des mois allant jusqu'en mai 2014. Le taux de chômage marque un recul de 1.1 point de pourcentage de son plus haut niveau de l'après-guerre de 8.5 % en octobre 2009, mais reste encore 1.8 point de pourcentage

au-dessus du niveau qui prévalait au début de la crise. Actuellement, presque 45 millions de personnes sont au chômage dans la zone de l'OCDE, ce qui représente 12.1 millions de chômeurs de plus qu'immédiatement avant la crise.

- Le mouvement de recul a surtout été marqué aux États-Unis et, dans une moindre mesure, dans la zone euro et au Japon. Aux États-Unis, la baisse du chômage a gagné en vigueur au cours des six mois jusqu'à juin 2014, s'établissant alors à 6.1 % – soit 3.9 points de pourcentage en-dessous de son pic conjoncturel et 1.1 point de pourcentage au-dessus de son niveau d'avant-crise. Le taux de chômage a baissé modérément, s'établissant à 11.6 % en mai 2014 dans la zone euro, tandis qu'au Japon le chômage est, de fait, passé en-dessous de son niveau d'avant-crise, ressortant à 3.5 %.
- Mais il subsiste d'importantes disparités entre les pays sur le plan du chômage. En mai 2014 (sauf indication contraire), les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés en Grèce (26.8 %, mars 2014), en Espagne (25.1 %), au Portugal (14.3 %), en République slovaque (13.9 %), en Italie (12.6 %), en Irlande (12 %) et en France (10.1 %). Les taux les plus faibles ont été enregistrés en Norvège (3.3 %, avril 2014), au Japon (3.5 %), en Corée (3.7 %), en Autriche (4.7 %), en Suisse (4.8 %, T1 2014), au Mexique (4.9 %) et en Allemagne (5.1 %).
- Malgré un certain recul du chômage global, le chômage de longue durée a continué d'augmenter. Pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, on dénombrait 16.7 millions de personnes – plus d'un chômeur sur trois – qui étaient sans emploi depuis 12 mois ou plus au dernier trimestre de 2013, ce qui est près de deux fois plus qu'en 2007. L'augmentation la plus forte a été observée dans les pays – tels que l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, l'Islande, et la Nouvelle-Zélande – où la crise économique mondiale a frappé le marché du travail particulièrement durement. Par contre, la fréquence du chômage de longue durée a baissé notablement en Allemagne, où l'impact de la récession sur le marché du travail a été relativement limité, mais le chômage de longue durée reste néanmoins près de 10 points de pourcentage supérieur à la moyenne pour la zone de l'OCDE.
- On anticipe une poursuite de la baisse du chômage dans des proportions limitées. Les projections de l'OCDE publiées en mai 2014 indiquent que la récente baisse du chômage se poursuivra au rythme actuel, le taux de chômage pour la zone de l'OCDE s'établissant à 7.1 % au dernier trimestre de 2015. Les baisses les plus marquées du chômage entre le quatrième trimestre de 2013 et le quatrième trimestre de 2015 devraient intervenir en Espagne (baisse de 2.2 points de pourcentage), en Irlande (2.1), aux États-Unis et en République slovaque (1.1). Malgré ces tendances assez encourageantes, le taux de chômage devrait rester très supérieur à 20 % en Espagne et en Grèce et se situer entre 10 % et 15 % dans plusieurs autres pays de la zone euro d'ici la fin de 2015. Par contre, l'Allemagne et l'Islande devraient rejoindre le groupe des pays où le taux de chômage est inférieur à 5 %.

La période prolongée de haut niveau de chômage et la montée du chômage de longue durée amènent à craindre que le chômage structurel ait progressé, le raffermissement de la croissance économique ne suffisant pas, à lui seul, pour ramener le chômage à ses niveaux d'avant la crise. Les données présentées dans le présent chapitre confortent aussi bien le rôle des facteurs conjoncturels que structurels pour expliquer la persistance de hauts niveaux de chômage :

- La faiblesse de la demande globale explique pour une grande part la persistance d'un haut niveau de chômage. L'importance constante des facteurs conjoncturels est illustrée par le fait que le produit intérieur brut (PIB) reste très inférieur à son niveau potentiel

dans de nombreux pays, outre le fait que le ratio des emplois vacants au nombre de chômeurs reste déprimé. De plus, on estime que l'essentiel de l'augmentation du chômage depuis la crise reste conjoncturel et que la dégradation des perspectives d'emploi des chômeurs depuis le début de la crise financière mondiale est liée pour plus de moitié à des facteurs conjoncturels, en l'occurrence une baisse du nombre des emplois vacants par chômeur.

- Néanmoins, il apparaît aussi qu'une partie de l'augmentation conjoncturelle du chômage est devenue structurelle. Les estimations de l'OCDE du NAIRU (taux de chômage non accélérateur de l'inflation) indiquent que ce taux tend à avoir augmenté depuis le début de la crise dans plusieurs pays de l'OCDE et particulièrement en Espagne, en Grèce et au Portugal. Il apparaît aussi qu'une proportion croissante de chômeurs a des difficultés accrues à trouver un emploi – même si l'on tient compte de la réduction du nombre des emplois vacants. L'efficacité de l'appariement – autrement dit la facilité avec laquelle les demandeurs d'emploi trouvent un emploi et accèdent aux emplois vacants – s'est apparemment dégradée, en particulier en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Ces deux pays ont été durement frappés par la crise financière mondiale et ont enregistré une forte progression de l'incidence du chômage de longue durée.
- L'augmentation du chômage structurel ne semble pas refléter un mauvais appariement ou une mauvaise adéquation des emplois vacants et des demandes d'emploi émanant des chômeurs au niveau des secteurs d'activité. L'inadéquation sectorielle s'est vivement accentuée dans le prolongement de la crise financière mondiale mais elle s'est aussi assez vite réduite lorsque le marché du travail s'est redressé.

La prépondérance de l'élément conjoncturel dans les taux de chômage observés dans de nombreux pays de l'OCDE donne à penser que promouvoir la demande globale et la création d'emploi reste une priorité politique majeure pour l'avenir. C'est d'autant plus urgent qu'il y a de plus en plus à craindre que, pour les nombreuses personnes qui ont accumulé de longs épisodes de chômage, le découragement et la perte de capital humain ne rendent leur retour à l'emploi plus difficile, ce qui fait que leur chômage risque de devenir structurel. Ce risque donne aussi à penser que les politiques macroéconomiques destinées à stimuler la demande devraient aller de pair avec un regain d'efforts pour surmonter les obstacles structurels qui rendent difficile l'accès à l'emploi. En particulier, les gouvernements devraient donner la priorité aux mesures en faveur de l'emploi et de la formation des chômeurs de longue durée qui se heurtent à de multiples difficultés pour trouver un emploi et sont les plus susceptibles de se retirer de la vie active.

Introduction

Si la reprise économique, après la crise financière mondiale, s'affermi peu à peu et s'étend, le redressement de l'emploi et le recul du chômage sont plus modestes dans de nombreux pays de l'OCDE. Une question clé pour les pouvoirs publics est de savoir dans quelle mesure la persistance d'un haut niveau de chômage s'explique par des facteurs conjoncturels, en l'occurrence un déficit de demande globale, et dans quelle mesure elle s'explique par des facteurs structurels, en l'occurrence l'inadéquation grandissante entre les emplois vacants et les demandes d'emploi. Le présent chapitre vise à éclairer cette question très importante.

Dans la première section, on examine l'évolution récente du marché du travail et les perspectives à court terme, et l'on s'efforce d'apprécier dans quelle mesure la reprise de l'emploi reste incomplète. À cet effet, on mesure la contribution à l'évolution de l'emploi depuis le début de la crise des facteurs à court terme (en lien avec la crise) et des tendances de long terme, s'agissant du vieillissement de la population et de la hausse du niveau de qualification. Dans la section 2, on examine plus en détail la question d'une hausse structurelle du chômage liée à l'effet dépressif d'un chômage conjoncturel prolongé sur l'offre effective de main-d'œuvre. Il s'agit essentiellement de voir comment la relation entre les emplois vacants et le chômage a évolué ces dernières années. Le chapitre s'achève sur un bref examen des conséquences pour l'action publique.

1. Bilan de la reprise du marché du travail et perspectives à court terme

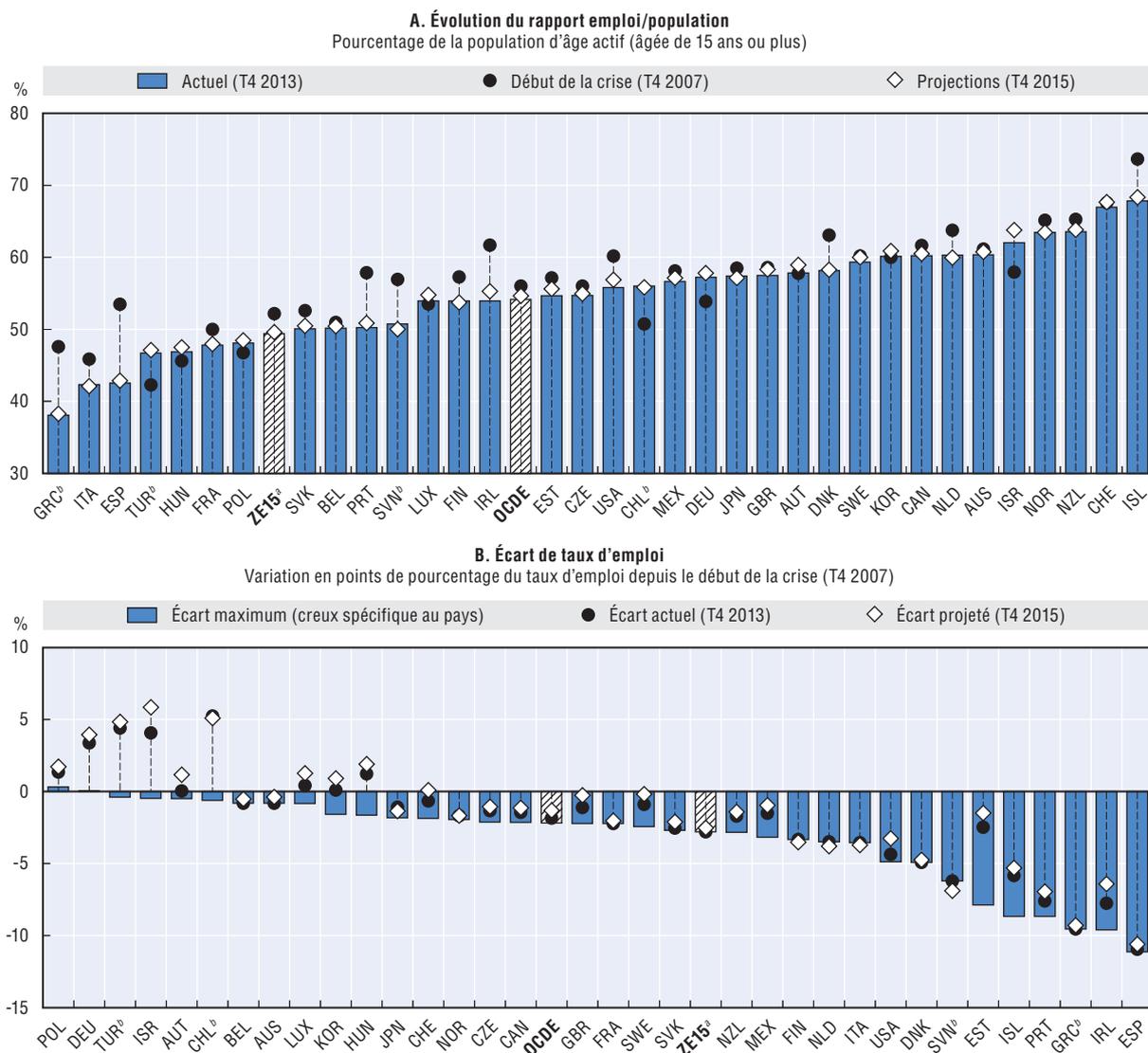
Sont examinées ici les récentes évolutions du marché du travail et les perspectives à court terme sur la base des dernières projections de l'OCDE publiées en mai 2014 (OCDE, 2014a). On cherche à évaluer, dans un premier temps, l'ampleur du déficit d'emploi qui subsiste, dans certains pays, par rapport à la situation d'avant-crise, ainsi que le rôle des évolutions à court terme en termes de croissance du PIB et des évolutions à long terme en termes de composition par âge et en qualifications de la population dans chaque pays. Puis on examine plus en détail la situation des chômeurs, notamment des chômeurs de longue durée. De plus amples précisions sur la situation actuelle du marché du travail et la situation que l'on anticipe, dans chaque pays, sont présentées dans l'annexe, tableaux 1.A1.1 and 1.A1.2, en fin de chapitre.

Des progrès restent nécessaires sur le front de l'emploi

La reprise économique mondiale reste modeste et inégale, et les écarts de performance sont marqués, à la fois entre économies et au sein des économies, avancées et émergentes. En moyenne, dans la zone de l'OCDE, le PIB réel a augmenté de 1.3 % en 2013. La zone euro est restée en récession en 2013 pour la deuxième année consécutive du fait des faibles performances économiques dans les économies d'Europe méridionale ainsi qu'en Finlande, en Irlande et aux Pays-Bas. En dehors de la zone euro, l'économie a continué de progresser sur un rythme modéré, le taux de croissance du PIB ressortant à 1.5 % au Japon et 1.9 % aux États-Unis. Cependant, même dans les pays où la reprise économique est bien engagée, souvent elle n'a pas été suffisante pour combler l'écart par rapport à la croissance potentielle. Pour 2013, on estime que le PIB réel pour l'ensemble de la zone de l'OCDE est resté 2.5 % en-deçà de son potentiel. Si l'écart de production est d'ampleur très variable selon les pays de l'OCDE, il reste négatif dans la majorité d'entre eux. Pour l'avenir, les projections de l'OCDE publiées en mai 2014 donnent à penser que la reprise économique devrait s'étendre, la zone euro renouant avec une croissance économique positive en 2014 et la reprise gagnant en vigueur dans de nombreux autres pays. Par suite, la croissance du PIB réel dans la zone de l'OCDE pourrait approcher les 3 % en 2015.

Avec la reprise économique, la situation de l'emploi a commencé à s'améliorer, mais il reste encore beaucoup à faire pour résorber les pertes d'emploi provoquées par la crise financière mondiale. Le graphique 1.1 montre l'évolution du taux d'emploi par rapport à la situation d'avant-crise (T4 2007). Pour la zone de l'OCDE dans son ensemble, la reprise de l'emploi ne fait que commencer : le taux d'emploi de la zone de l'OCDE (part de la

Graphique 1.1. La reprise de l'emploi n'est pas encore très nette



Note : Pays présentés par ordre croissant du taux d'emploi courant (T4 2013) pour la partie A du graphique et par rapport à l'écart maximum (creux spécifique au pays) pour la partie B.

a) Les 15 pays de l'OCDE membres de la zone euro.

b) Valeurs annuelles.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142211>

population âgée de 15 ans et plus dans l'emploi) est actuellement 1.8 point de pourcentage en-deçà du niveau auquel il se situait au début de la crise financière mondiale, à comparer à un écart de 2.2 points de pourcentage au plus profond de la crise (graphique 1.1). Cependant, la situation varie nettement selon les pays. Dans la plupart des pays de la zone euro, ainsi qu'au Danemark, le taux d'emploi est actuellement à son plus bas niveau, ou proche de son plus bas niveau depuis le début de la crise, et la reprise de l'emploi n'a pas encore commencé. Par contre, dans sept pays où le recul de l'emploi suite à la crise a plutôt été limité, le taux d'emploi est actuellement plus élevé qu'au début de la crise. La situation

en Estonie est particulièrement notable à cet égard. À la mi-2013, le taux d'emploi dans ce pays s'était pratiquement rétabli après la forte chute (8 points de pourcentage) enregistrée durant la grave crise de 2008-09. Dans les autres pays, les taux d'emploi ne se sont que faiblement rétablis par rapport à leur point bas conjoncturel. Aux États-Unis, le taux d'emploi est actuellement de 4.4 points de pourcentage en-deçà du niveau auquel il se situait au début de la crise, après avoir été de 4.9 points de pourcentage en-deçà au plus profond de la crise. Au Japon, le taux d'emploi est actuellement de 1.1 point de pourcentage en-deçà, contre 1.8 point de pourcentage au point le plus bas.

Pour l'avenir, la situation de l'emploi devrait se stabiliser ou s'améliorer dans la majorité des pays de l'OCDE. Pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, le déficit d'emploi (écart entre le taux d'emploi courant et son niveau au début de la crise) devrait continuer de se réduire, passant de 1.8 point de pourcentage au quatrième trimestre 2013 à 1.3 point de pourcentage d'ici la fin 2015. Cela reflète une amélioration modérée dans la zone euro et aux États-Unis, mais une légère dégradation au Japon, due en partie au vieillissement de la population.

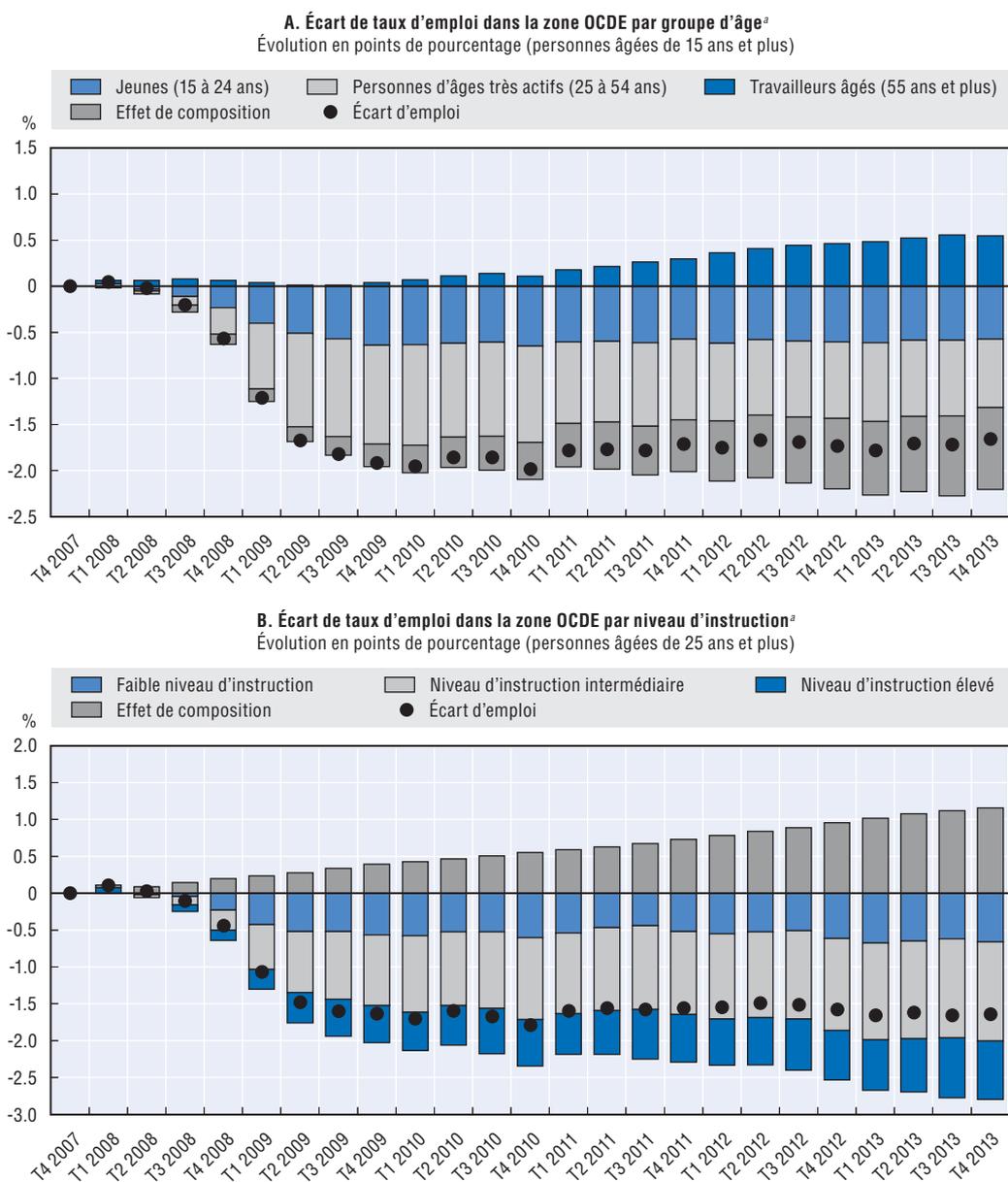
Les changements dans la composition par âge et en termes de qualification de la population ont également affecté la croissance de l'emploi

L'évolution des taux d'emploi peut refléter en partie des tendances à plus long terme concernant la composition par âge et en termes de niveau d'instruction de la population. D'un côté, on peut penser que le vieillissement démographique induit une baisse du taux d'emploi global mais, d'un autre côté, l'élévation du niveau d'instruction est de nature à le faire augmenter. Le graphique 1.2 montre l'impact de ces effets liés à la composition par âge et en termes de niveau d'instruction sur le déficit d'emploi. Le déficit d'emploi est l'écart entre le taux d'emploi de la zone de l'OCDE au cours de chaque période et son niveau d'avant-crise au dernier trimestre 2007. Ce déficit se décompose en un élément « intragroupe » qui rend compte de la contribution de la variation du taux d'emploi de groupes spécifiques en termes d'âge et de qualification à la variation globale du taux d'emploi, et un élément « inter-groupes » qui rend compte du rôle de la variation de la composition par âge et en termes de qualification de la population à la variation du taux d'emploi global. La contribution de chaque groupe correspond à la variation du taux d'emploi du groupe multipliée par sa part moyenne dans la population au cours de la période¹. L'élément inter-groupes est la somme des variations de la part dans la population multipliée par le taux d'emploi moyen du groupe².

S'agissant des variations de l'emploi selon l'âge (partie A du graphique 1.2), la baisse initiale du taux d'emploi dans la zone de l'OCDE (personnes âgées de 15 ans et plus) jusqu'à la fin de 2009 était en grande partie imputable aux pertes d'emploi parmi les travailleurs des classes d'âge de forte activité et parmi les jeunes, reflétant en cela la prédominance relative des travailleurs des classes d'âge de forte activité dans la population et l'impact plus que proportionnel de la crise sur les emplois occupés par des jeunes. Le taux d'emploi de la zone de l'OCDE est pour l'essentiel stable depuis la fin de 2009. Si le taux d'emploi des travailleurs seniors et des travailleurs des classes d'âge de forte activité a commencé à augmenter, celui des jeunes est resté largement inchangé, restant très en-deçà du niveau d'avant la crise. L'effet composition (inter-groupe) est négatif et augmente graduellement au fil du temps, atteignant 0.9 point de pourcentage au quatrième trimestre 2013. Cela reflète l'augmentation de la part dans la population d'âge actif des groupes âgés dont le taux d'emploi est relativement faible. Indépendamment de

Graphique 1.2. Le vieillissement de la population et la hausse du niveau de qualification ont un net impact sur l'emploi

Décomposition de la variation globale du taux d'emploi selon l'âge et le niveau d'instruction depuis le début de la crise (T4 2007)



a) Moyenne pondérée pour 34 pays en ce qui concerne les statistiques par groupe d'âge et pour 30 pays (hors Australie, Chili, Japon et Nouvelle-Zélande) en ce qui concerne les statistiques selon le niveau d'instruction.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Base de données sur les Statistiques de court terme sur le marché du travail (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr>) et les enquêtes nationales trimestrielles sur la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142223>

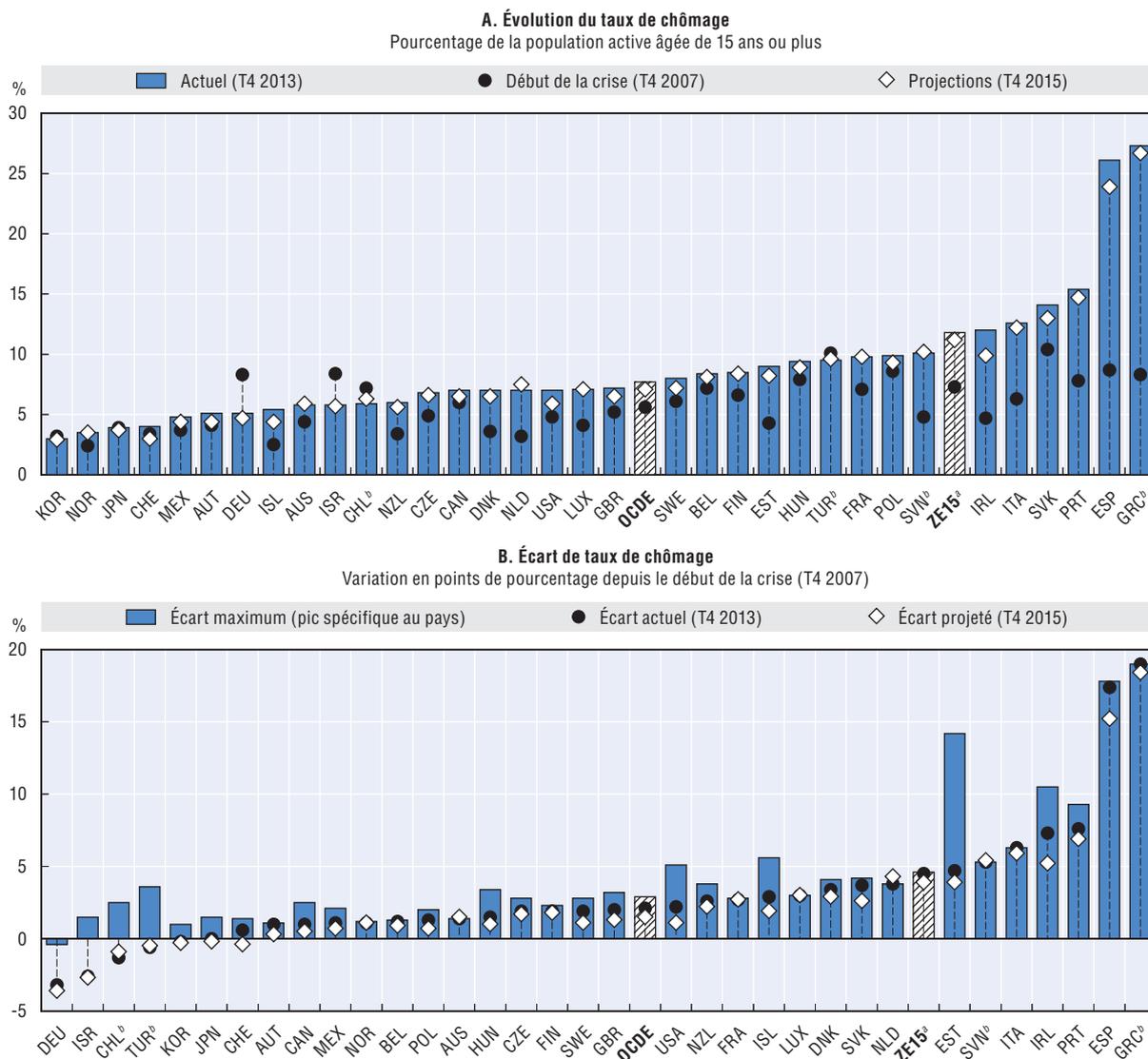
la faiblesse de la reprise de la demande globale, le vieillissement de la population est un autre facteur qui explique que les taux d'emploi n'aient pas retrouvé leur niveau d'avant la crise dans de nombreux pays de l'OCDE.

En ce qui concerne l'emploi selon le niveau d'instruction (partie B du graphique 1.2), la baisse initiale du taux d'emploi dans la zone de l'OCDE (personnes âgées de 25 ans et plus) jusqu'à la fin de 2009 était essentiellement imputable aux pertes d'emploi chez les travailleurs à niveau de qualification intermédiaire, dont la contribution à la variation de l'emploi global est à peu près de même ampleur que celle des travailleurs à faible niveau de qualification et des travailleurs à haut niveau de qualification pris ensemble. La contribution des travailleurs à niveau de qualification intermédiaire et à haut niveau de qualification dans l'emploi global a, depuis, continué de décroître, tandis que la contribution des travailleurs faiblement qualifiés est restée pour l'essentiel constante. Les changements dans la taille relative de chacun des groupes en termes de qualification ont aussi joué un rôle important. Les chiffres tendent à indiquer que si les taux d'emploi par groupe étaient restés constants depuis le début de la crise, le taux d'emploi global aurait augmenté de 1.2 point de pourcentage du fait de l'élévation graduelle du niveau de qualification de la population.

En résumé, la baisse initiale du taux d'emploi global s'explique dans une large mesure par la baisse du taux d'emploi des travailleurs des classes d'âge de forte activité et des travailleurs à niveau de qualification intermédiaire, reflétant en cela à la fois les pertes d'emploi subies par ces catégories et leur relativement grande importance dans la population. Cependant, les effets de composition liés aux processus de vieillissement de la population et de hausse du niveau de qualification jouent aussi un rôle de plus en plus important pour ce qui est d'expliquer la dynamique de l'emploi depuis le début de la crise financière mondiale. À ce propos, les effets des deux processus – vieillissement de la population et hausse du niveau de qualification – s'annulent pratiquement au niveau de l'ensemble de la zone de l'OCDE, en ce sens que le vieillissement de la population a un effet dépressif sur l'emploi alors que la hausse du niveau de qualification augmente le taux d'emploi à peu près dans les mêmes proportions. Si les deux processus sont largement à l'œuvre dans tous les pays de l'OCDE, leur importance relative peut néanmoins différer notablement d'un pays à l'autre, comme le montre le tableau 1.A2.1 de l'annexe accessible via le web à l'adresse www.oecd.org/emploi/perspectives (voir OCDE, 2014b). Par exemple, l'impact négatif du vieillissement de la population est dominant aux États-Unis alors que l'impact positif de la hausse du niveau de qualification domine au sein de l'Union européenne. Plus généralement, il apparaît que le recul global des taux d'emploi depuis le début de la crise, comme mis en évidence par le graphique 1.1, ne reflète pas seulement la faiblesse de la demande de main-d'œuvre ou l'augmentation du chômage structurel mais aussi un certain nombre de tendances à long terme comme le vieillissement de la population et la hausse du niveau de qualification. Cela souligne la nécessité de prendre en compte toute une palette d'indicateurs pour analyser les performances du marché du travail.

Le chômage et notamment le chômage de longue durée se maintiennent à des niveaux élevés

La trajectoire du chômage depuis le début de la crise est pratiquement symétrique de celle de l'emploi, avec une forte montée initiale suivie par un certain recul qui laisse le chômage très au-dessus de son niveau d'avant la crise. En mai 2014, le chômage dans la zone de l'OCDE représentait 7.4 % de la population active, soit seulement 1.1 point de pourcentage en-dessous de son pic conjoncturel et encore 1.8 point de pourcentage au-dessus de son niveau au début de la crise. Presque 45 millions de personnes sont actuellement au chômage dans la zone de l'OCDE, soit 12.1 millions de chômeurs de plus

Graphique 1.3. **Le chômage a commencé de décroître mais de plus amples progrès sont nécessaires**

Note : Pays présentés par ordre croissant du taux de chômage courant (T4 2013) pour la partie A et par ordre croissant de l'écart maximum (pic spécifique au pays) pour la partie B.

a) Les 15 pays de l'OCDE membres de la zone euro.

b) Valeurs annuelles.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142231>

qu'à la fin de 2007. Un constat analogue apparaît sur le graphique 1.3 qui compare la variation du taux de chômage entre le début de la crise et le dernier trimestre de 2013 et la variation du chômage depuis le début de la crise à son point haut d'après-crise.

Néanmoins, les données les plus récentes concernant le chômage offrent des signes encourageants qui tendent à indiquer que le taux de chômage de la zone de l'OCDE est sans doute à nouveau orienté à la baisse, diminuant de 0,6 point de pourcentage depuis le milieu de 2013 après avoir été relativement stable, aux alentours de 8 %, pendant presque trois ans. Le taux de chômage dans la zone euro a atteint un maximum de 12 % avant

de connaître une baisse limitée, s'établissant à 11.6 % en mai 2014. Les taux de chômage dans plusieurs pays de la zone euro particulièrement durement affectés par la crise sont aujourd'hui nettement en-deçà de leur pic conjoncturel, en particulier en Irlande (-3.1 points de pourcentage), au Portugal (-3.1), en Espagne (-1.2) et en Grèce (-1.1). Aux États-Unis, le chômage a reculé au cours des trois dernières années, mais le mouvement a pris de l'ampleur au cours des six derniers mois, et le taux de chômage s'établissait à 6.1 % en juin 2014, soit 3.9 points de pourcentage en-deçà de son pic conjoncturel mais encore 1.1 point de pourcentage au-dessus de son niveau d'avant-crise. Au Japon, le taux de chômage est tombé en-deçà de son niveau d'avant-crise, s'établissant à 3.5 % en mai 2014.

Les projections de l'OCDE publiées en mai 2014 donnent à penser que la récente baisse du chômage se poursuivra à son rythme actuel, le taux de chômage de la zone de l'OCDE s'établissant à 7.1 % au dernier trimestre de 2015 (graphique 1.3 et tableaux 1.A1.2 de l'annexe). Le recul le plus marqué du chômage entre le T4 2013 et le T4 2015 est attendu en Espagne (-2.2 points de pourcentage), en Irlande (-2.1), aux États-Unis et en République slovaque (-1.1 dans les deux pays). Néanmoins, le chômage à fin 2015 devrait se maintenir à un très haut niveau aussi bien en Espagne (aux alentours de 24 %) qu'en Grèce (27 % environ). Dans plusieurs autres pays de la zone euro également, le chômage devrait se maintenir à un haut niveau, entre 10 et 15 %. Il s'agit de l'Italie, du Portugal, de la République slovaque et de la Slovénie, ainsi que de l'ensemble de la zone euro pour laquelle on anticipe un recul du taux de chômage qui passerait de 11.8 % à 11.2 % au dernier trimestre de 2015. Par contre, huit pays de l'OCDE devraient enregistrer un taux de chômage inférieur à 5 % d'ici la fin de 2015. Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, de la Corée, de l'Islande, du Japon, du Mexique, de la Norvège et de la Suisse.

Le fait que le taux d'emploi et le taux de chômage pour la zone de l'OCDE dans son ensemble délivrent à peu près le même message en ce qui concerne la reprise du marché du travail jusqu'à présent donne à penser que les variations du taux d'activité ont été relativement mineures dans l'ensemble de la zone de l'OCDE³. Cependant, il n'en va pas de même dans tous les pays. Le taux d'activité a beaucoup augmenté dans certains pays (Chili, Estonie et Turquie, par exemple), alors qu'il a nettement diminué dans d'autres (Danemark, États-Unis, Irlande, et Portugal, par exemple). Cela implique qu'évaluer l'ampleur de la reprise du marché du travail en termes de taux d'emploi ou de chômage peut apporter des réponses très différentes en fonction de l'évolution du taux d'activité et selon que cela reflète essentiellement des facteurs conjoncturels ou à plus long terme. Cette question a amplement été débattue dans plusieurs pays de l'OCDE et est examinée plus en détail dans l'encadré 1.1 pour ce qui concerne les États-Unis.

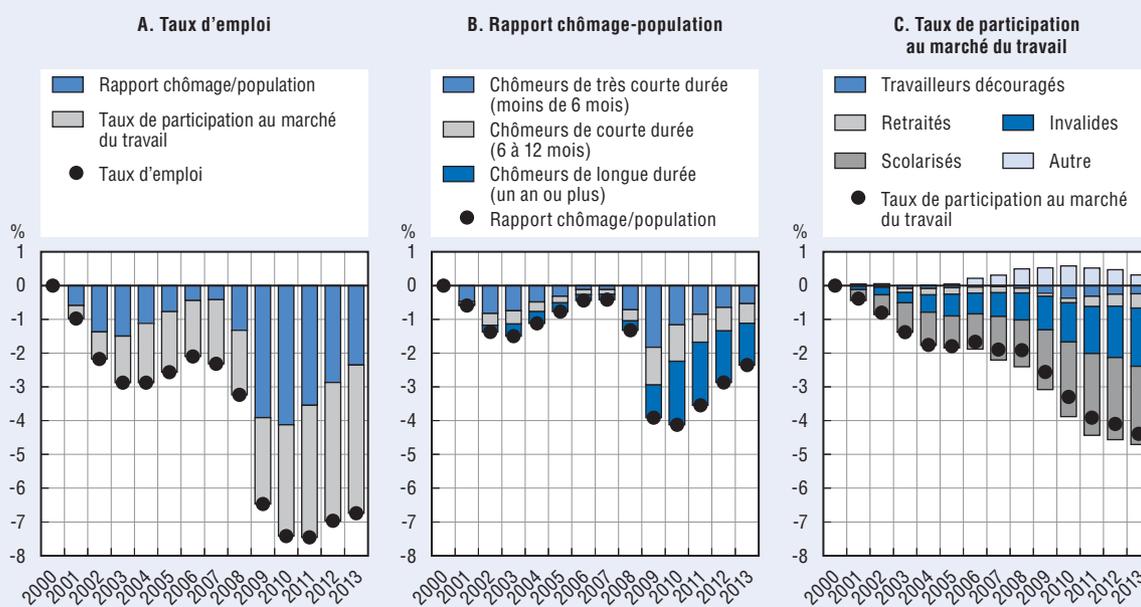
Le manque de vigueur de la reprise sur le marché du travail se manifeste aussi par une augmentation substantielle du chômage de longue durée. Au dernier trimestre de 2013, plus d'un chômeur sur trois dans la zone de l'OCDE était sans travail depuis 12 mois ou plus. Cela représente 16.7 millions de personnes, soit un effectif presque deux fois plus nombreux qu'au début de la crise. L'augmentation la plus forte du chômage de longue durée a été enregistrée dans les pays où le marché du travail a été particulièrement durement touché par la crise financière mondiale. Aux États-Unis, la proportion de chômeurs sans emploi depuis un an ou plus est passée d'un peu moins de 10 % au T4 2007 à un niveau record pour la période d'après-guerre aux alentours d'un tiers au T3 2011, avant de redescendre à 26 % au T4 2013. De même, la part du chômage de longue durée entre le T4 2007 et le T4 2013 est passée de 19 % à 52 % en Espagne, de 29 % à 62 % en Irlande, de 5 % à 24 % en Islande et de

Encadré 1.1. Qu'est-ce qui explique des taux d'emploi obstinément bas aux États-Unis ?

Depuis le début de la crise financière mondiale, la part de la population d'âge actif dans l'emploi, aux États-Unis, s'est réduite de 5 points de pourcentage : elle est passée de 71.8 % en 2007 à 66.7 % en 2010 et, depuis, se maintient obstinément près de son point bas de la période de crise, ne se redressant que faiblement pour atteindre 67.3 % en 2013 (voir partie A du graphique ci-dessous). Savoir si cela reflète la faiblesse persistante de la demande globale ou plutôt d'autres tendances structurelles sous-jacentes est essentiel pour déterminer le rythme approprié de l'effort d'assainissement des finances publiques et le retrait progressif des mesures d'assouplissement quantitatif. Pour éclairer cette problématique, il est intéressant de décomposer la variation du taux d'emploi en une composante variation du chômage et une composante taux d'activité. Durant la période 2007-10, la montée du chômage et le recul du taux d'activité ont contribué à parts à peu près égales à la baisse du taux d'emploi. À partir de 2010, toutefois, le chômage a commencé à baisser, alors que la population active a continué de se réduire, ce qui explique la faible reprise du taux d'emploi. Peut-être cette configuration s'explique-t-elle par le fait que le chômage a baissé notamment parce que des demandeurs d'emploi se sont découragés de rechercher un emploi et sont sortis de la population active, mais peut-être le recul de la participation à la vie active s'explique-t-il tout autant par des facteurs structurels qui étaient déjà à l'œuvre avant la crise.

Décomposition de la variation de l'emploi aux États-Unis

Variation en points de pourcentage de la part dans la population d'âge actif selon la situation au regard de l'emploi^a, 2000-13



a) Les *personnes découragées* sont des personnes qui ne font pas partie de la population active et qui souhaiteraient travailler et sont disponibles pour un emploi et ont recherché un emploi, à un moment ou à un autre, au cours des 12 derniers mois, mais qui, actuellement, ne recherchent pas de travail parce qu'elles sont convaincues qu'il n'y a pas d'emploi disponible qui leur convienne. Les *personnes en invalidité* sont des personnes qui présentent au moins l'une des déficiences suivantes : sérieuses difficultés d'audition ou de vision (même avec des lunettes ou une aide auditive) ; sérieux problèmes de santé physique ou mentale ; sérieuses limitations de la mobilité physique.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Current Population Survey (CPS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933142254>

Encadré 1.1. **Qu'est-ce qui explique des taux d'emploi obstinément bas aux États-Unis ?** (suite)

Une comparaison avec les précédentes phases de reprise donne à penser que cette reprise n'a rien d'exceptionnel. S'il est vrai que la crise liée à l'éclatement de la bulle Internet, au début des années 2000, a été beaucoup moins grave que la récente crise financière mondiale et n'a pas suscité les mêmes inquiétudes à propos de la progression du chômage structurel, la configuration à l'époque était très semblable à celle observée actuellement. Si le taux de chômage a pratiquement retrouvé son niveau d'avant la crise liée à l'éclatement de la bulle Internet, les taux d'emploi et de participation à la vie active, en revanche, sont restés environ 2 points de pourcentage en-deçà de leur niveau d'avant-crise, en 2000, en raison de l'augmentation persistante de l'effectif scolarisé et du taux d'invalidité parmi les personnes d'âge actif.

Dans la phase actuelle de reprise, un tiers du recul du taux d'emploi enregistré depuis le début de la récente crise financière peut être imputé à une augmentation du taux de chômage, qui était de 2 points de pourcentage plus élevé, en 2013, qu'au début de la crise financière mondiale. L'écart en termes de taux de chômage depuis le début de la crise s'explique pour moitié par l'augmentation du nombre de personnes au chômage depuis plus d'un an (partie B). Le Congressional Budget Office (2014) estime que l'écart en termes de taux de chômage reflète pour moitié environ des facteurs conjoncturels liés au déficit de demande globale et, pour l'autre moitié, divers facteurs structurels – effet de stigmatisation et dépréciation des compétences des chômeurs de longue durée ; inadéquation entre les offres d'emploi et les demandes d'emploi en termes de professions et de localisation ; et, dans une moindre mesure, extension de la durée de versement des allocations chômage. Si l'augmentation du chômage structurel est un sujet de préoccupation majeur, on peut penser, toutefois, qu'il cessera peu à peu de progresser à mesure que la reprise économique s'installera.

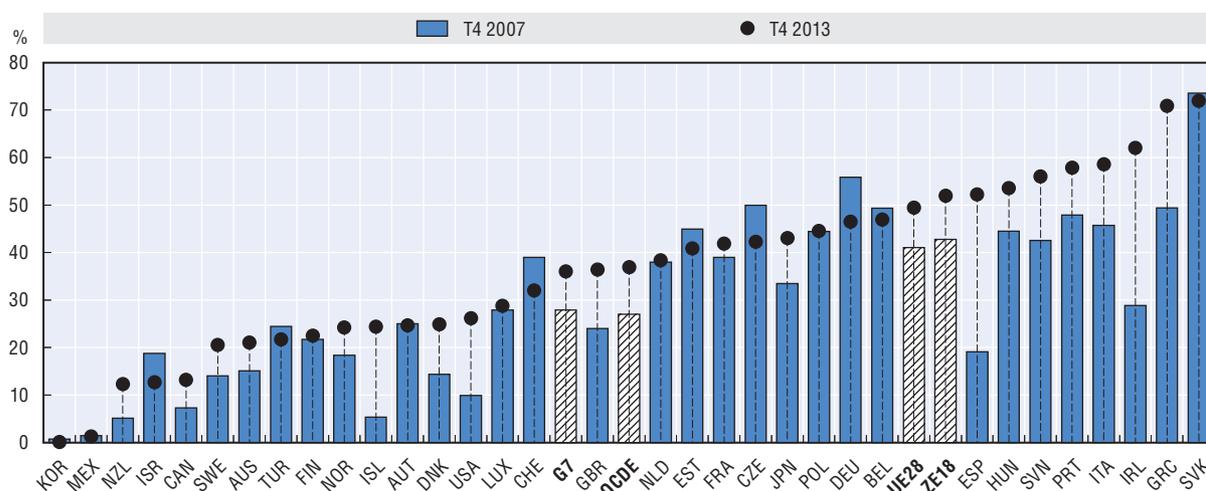
Le déclin du taux d'emploi peut s'expliquer aux deux tiers par le recul du taux d'activité qui est d'environ 3 points de pourcentage inférieur à ce qu'il était au début de la crise. Et ce mouvement peut être mis en relation pour un tiers avec l'augmentation du taux de scolarisation ; pour un tiers avec l'augmentation du taux d'invalidité (autodéclarée) ; et, pour le reste, à l'effet conjugué de l'augmentation du nombre des travailleurs découragés et du nombre de personnes, en particulier des femmes, s'engageant dans des activités non rémunérées de soins aux proches et de prise en charge des tâches domestiques (partie C). Cependant, ces éléments en eux-mêmes ne disent pas grand-chose du caractère conjoncturel du recul de la participation à la vie active et de l'état de l'économie aux États-Unis de façon plus générale. Une partie du recul de la participation à la vie active est liée à des facteurs non conjoncturels ou structurels, comme la montée graduelle du taux de scolarisation qui reflète la poursuite de tendances observées dès avant la crise. En outre, l'augmentation du nombre de travailleurs découragés est relativement faible et ne s'est pas accentuée lorsque le chômage a commencé de décroître. Pour autant, un certain nombre d'études plus approfondies indiquent qu'il y a aussi une composante conjoncturelle dans le recul de la participation à la vie active qui va au-delà de la catégorie des travailleurs découragés (Aaronson et al., 2012 ; van Zandweghe, 2012 ; Bengali et al., 2014 ; Blanchflower et Posen, 2014).

Au total, la reprise sur le marché du travail aux États-Unis semble loin d'être achevée, même si l'on s'interroge sur l'ampleur exacte de la sous-utilisation des capacités en termes à la fois de chômage et de participation à la vie active. Les interrogations concernant l'ampleur, actuellement, de la sous-utilisation des capacités sur le marché du travail font qu'il est très difficile de prévoir l'évolution de l'emploi et du chômage à moyen terme. Les projections de l'OCDE publiées en mai 2014 postulent qu'à hauteur de 1 point de pourcentage le recul du taux d'activité (population âgée de 15 ans et plus) est conjoncturel. On s'attend que la marge actuelle de sous-utilisation de la main-d'œuvre sera résorbée d'ici la fin 2015 et que la population active se stabilisera à un niveau proche de son niveau actuel.

5 % à 12 % en Nouvelle-Zélande. Par contre, la fréquence du chômage de longue durée a baissé dans un tiers des 33 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles. L'Allemagne est le pays où la réduction a été la plus forte, étant aussi le pays où l'impact de la récession mondiale sur le marché du travail a été relativement modeste, outre que le taux de chômage de longue durée dans ce pays avait déjà commencé à décroître avant la crise. Néanmoins, le chômage de longue durée reste un défi pour l'Allemagne car son incidence excède toujours la moyenne de l'OCDE de près de 10 points de pourcentage. La fréquence du chômage de longue durée est particulièrement préoccupante en raison des difficultés qu'il engendre pour les individus concernés et leurs familles, outre qu'il risque de contribuer à l'augmentation du chômage structurel du fait d'une dépréciation des qualifications et d'une perte de motivation à rechercher et trouver un emploi.

Graphique 1.4. Le chômage de longue durée se maintient à un niveau élevé

Personnes au chômage depuis un an ou plus en pourcentage du chômage total, T4 2007 et T4 2013^{a, b}



Note : Les pays sont présentés par ordre croissant de la fréquence du chômage de longue durée au T4 2013.

a) Les données ne sont pas corrigées des variations saisonnières mais lissées sur la base de moyennes mobiles sur trois trimestres. La valeur OCDE est la moyenne pondérée pour 33 pays de l'OCDE à l'exclusion du Chili.

b) 2013 pour Israël.

Source : Calculs de l'OCDE d'après les enquêtes nationales sur la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933142242>

2. Quelle est la part structurelle de la hausse toujours marquée du chômage ?

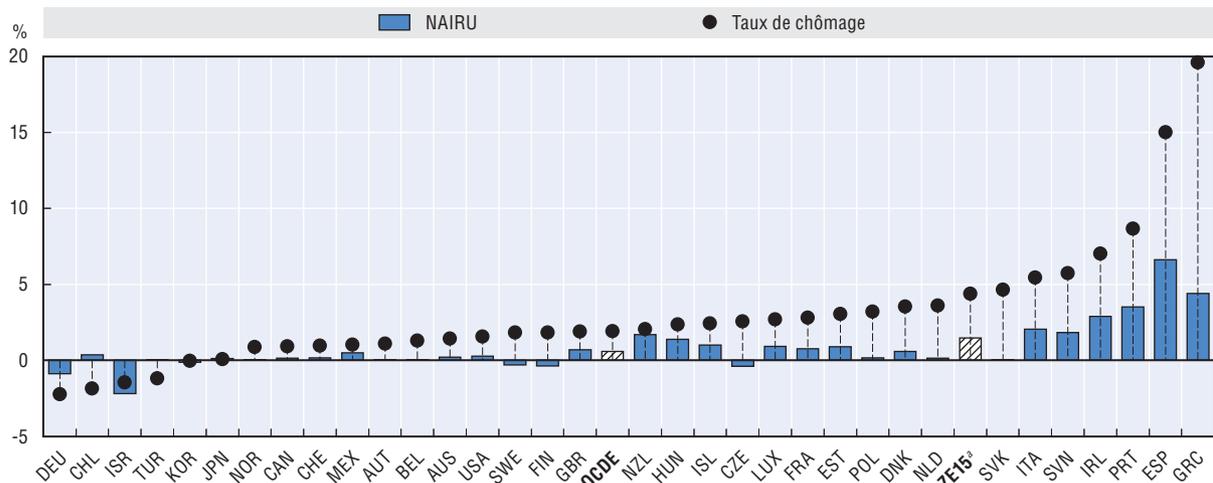
Dans les pays où le taux d'emploi n'a pas encore renoué avec son niveau d'avant la crise, la question clé qui se pose est de déterminer la part de la hausse du chômage imputable à des facteurs conjoncturels, qui devraient se dissiper rapidement à mesure que la reprise économique s'accélérera, et la part liée à des facteurs structurels, qui pourraient prendre plusieurs années à disparaître même après que l'économie se sera complètement rétablie. Bien que cela soit difficile, il est crucial d'évaluer l'importance des facteurs conjoncturels et structurels pour analyser l'évolution de l'emploi et du chômage depuis le début de la crise. Néanmoins, l'estimation de ces différentes composantes devrait comporter une part d'incertitude considérable, quelle que soit l'approche retenue.

Si la montée du chômage reste en grande partie conjoncturelle, sa dimension structurelle est de plus en plus importante

Pour mesurer le chômage structurel, on utilise notamment le taux de chômage non accélérateur de l'inflation (*non-accelerating inflation rate of unemployment* ou NAIRU), c'est-à-dire le taux de chômage compatible avec un taux d'inflation constant. Les estimations du NAIRU variables dans le temps calculées par l'OCDE sont fondées sur une équation de forme réduite de la courbe de Phillips, qui établit un lien entre l'inflation et l'écart de taux de chômage. Plus précisément, comme le préconise Laubach (2001), le NAIRU est modélisé en tant que variable aléatoire latente en vertu de sa capacité à expliquer les fluctuations inflationnistes. Cette approche permet d'aboutir à des estimations relativement précises du NAIRU sans avoir à spécifier explicitement tous les facteurs susceptibles d'influer sur son évolution (Richardson et al., 2000 ; Guichard et Rusticelli, 2011). Le graphique 1.5 présente l'évolution estimée du NAIRU et l'évolution constatée du taux de chômage depuis le début de la crise financière mondiale. En Espagne, en Grèce et au Portugal, le NAIRU a enregistré une progression significative, de 3 points de pourcentage ou plus, tandis qu'il n'a augmenté que de un à trois points en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie. À l'exception de la Hongrie, le NAIRU, dans les pays où l'on estime qu'il a augmenté, n'a pas contribué à plus de la moitié de la hausse totale du chômage.

Graphique 1.5. La montée du chômage reste en grande partie conjoncturelle mais sa dimension structurelle progresse

Variation, en points de pourcentage, du NAIRU depuis le début de la crise financière mondiale, 2008-13



Note : NAIRU : Taux de chômage non accélérateur de l'inflation. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction de la variation du taux de chômage.

a) Agrégat correspondant à 15 pays de l'OCDE appartenant à la zone euro.

Source : Calculs de l'OCDE, d'après la Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142262>

Une autre approche consiste à définir le chômage structurel comme le taux de chômage atteint en situation d'équilibre, c'est-à-dire lorsque la demande de main-d'œuvre des employeurs est égale à l'offre, sous l'effet de frictions d'appariement. Si ces deux approches sont censées converger à long terme, elles peuvent, à court terme, aboutir à des évaluations très différentes du niveau de chômage structurel. La suite de cette section analyse dans quelle mesure le chômage structurel a progressé depuis le début de la crise financière mondiale, en se fondant sur la seconde approche.

L'efficacité de l'appariement entre offres et demandes d'emploi pourrait avoir diminué dans certains pays touchés par une forte poussée du chômage de longue durée

Le graphique 1.6 illustre la relation entre le chômage et le taux de vacance d'emplois du T1 2000 au T4 2013 dans certains pays de l'OCDE, tandis que le graphique 1.A3.1 de l'annexe en ligne (OCDE, 2014b) fournit les mêmes informations pour un plus grand nombre de pays⁴. En période de ralentissement économique, le chômage augmente tandis que les emplois vacants diminuent. En période de reprise, c'est l'inverse qui se produit. C'est pourquoi lorsque la relation entre les emplois vacants et le chômage est retracée sur l'ensemble du cycle économique, la courbe produite a une pente négative : il s'agit de la courbe de Beveridge. Un déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge implique qu'un nombre donné d'emplois vacants est associé à un niveau de chômage plus élevé et qu'il est plus difficile pour les demandeurs d'emploi de trouver des offres qui leur conviennent (et pour les entreprises de trouver des candidats qualifiés pour pourvoir les postes vacants). On peut donc interpréter cette situation comme une baisse de l'efficacité de l'appariement des offres et des demandes d'emploi.

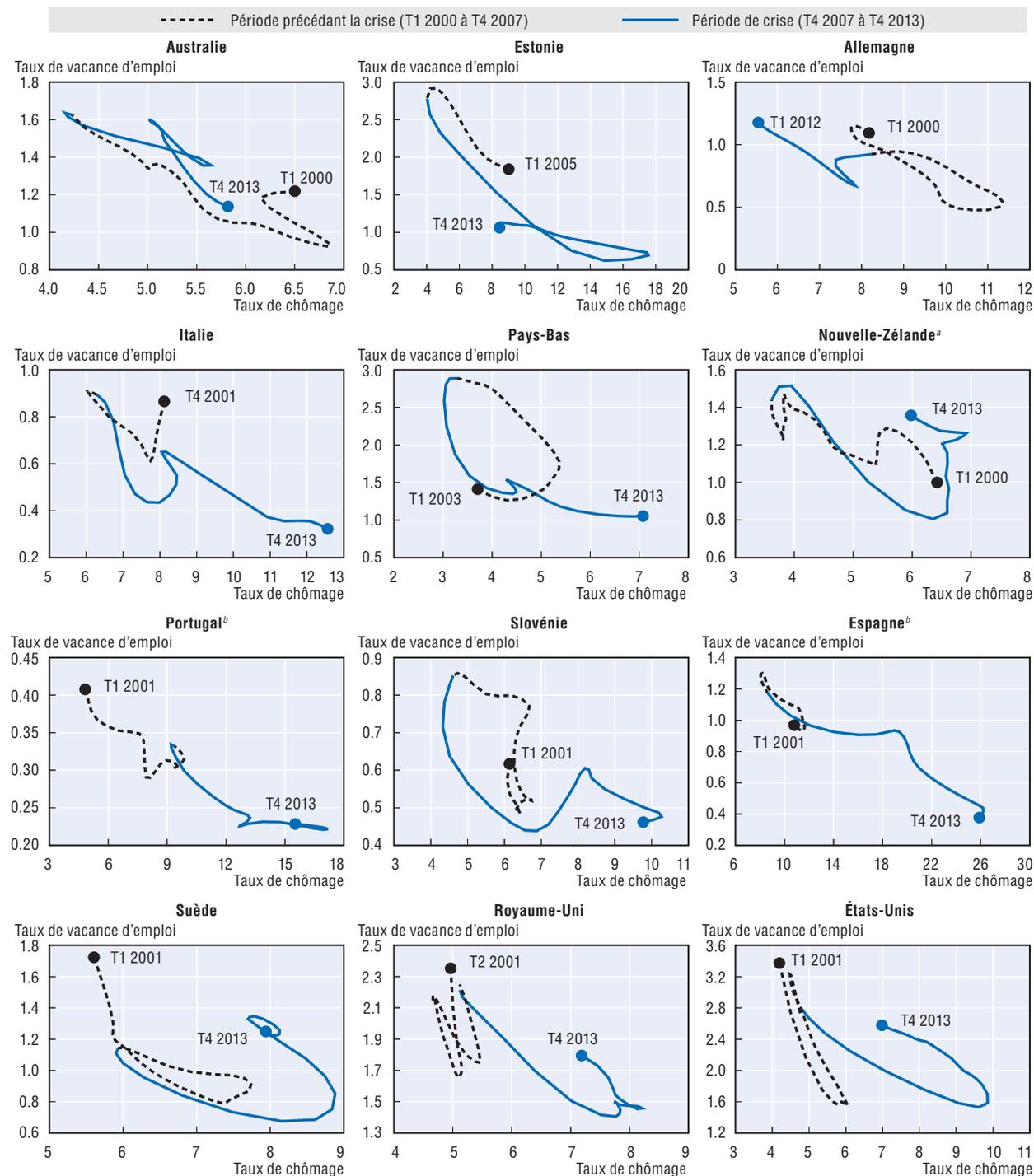
Le graphique 1.6 montre que depuis le début de la crise financière mondiale, les pays se sont dans un premier temps déplacés vers le bas de la courbe de Beveridge, sous l'effet de la hausse du chômage et de la diminution des emplois vacants. Certains pays dont le marché du travail donne des signes de reprise, comme l'Estonie et, plus récemment, le Portugal, ont amorcé une remontée le long de la courbe de Beveridge. Toutefois, dans d'autres pays comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède, la baisse du chômage s'est accompagnée d'un déplacement vers l'extérieur marqué de la courbe de Beveridge⁵.

Pour mieux comprendre les facteurs qui influent sur la courbe de Beveridge, deux séries de courbes ont été élaborées (voir les graphiques 1.A3.2 et 1.A3.3 de l'annexe en ligne dans OCDE, 2014b). La première série est composée d'une courbe de Beveridge de *court terme* utilisée pour déterminer dans quelle mesure la variation de la fréquence du chômage de longue durée peut être associée à un déplacement de la courbe de Beveridge. La courbe de Beveridge de court terme est fondée sur le nombre de personnes au chômage depuis moins d'un an en proportion de la population active plutôt que sur le taux de chômage global. La deuxième série repose sur une courbe *contrefactuelle* qui maintient le taux d'entrée au chômage à son niveau initial, conformément à l'approche utilisée par Elsby et al. (2014)⁶. Il peut être important de maintenir le taux d'entrée au chômage à un niveau constant étant donné que ses variations à la hausse ou à la baisse peuvent aussi entraîner un déplacement de la courbe de Beveridge, sans avoir d'incidence sur l'efficacité de l'appariement des offres et des demandes d'emploi. Plus précisément, toute hausse du taux d'entrée au chômage entraîne un déplacement de la courbe de Beveridge vers l'extérieur, alors qu'une baisse du taux d'entrée au chômage se traduit par un déplacement de la courbe vers l'intérieur.

S'agissant des quatre pays pour lesquels on observe un déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge, la comparaison avec les deux séries de courbes aboutit à deux conclusions clés :

- L'élimination des fluctuations du taux d'entrée au chômage laisse à penser que la dégradation de l'efficacité de l'appariement aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni est encore plus prononcée que ne l'indique le graphique 1.6⁷. Toutefois, en Suède, l'élimination de ces fluctuations fait disparaître le déplacement vers l'extérieur

Graphique 1.6. La courbe de Beveridge se déplace vers l'extérieur dans certains pays seulement
 Pourcentage de la population active



- a) Pour la Nouvelle-Zélande, le taux de vacance d'emploi correspond à l'indice des vacances d'emploi divisé par l'indice de la population active, tous deux fondés sur le T1 2000.
- b) Pour le Portugal (T2 2011) et l'Espagne (T1 2010), les ruptures de séries pour les données relatives aux emplois vacants ont été lissées pour garantir la comparabilité des séries chronologiques.

Source : Estimations de l'OCDE d'après la Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de court terme sur le marché du travail (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr>) et sur les estimations nationales. Voir l'annexe 1.A3 en ligne sur OCDE (2014b, www.oecd.org/emploi/perspectives) pour de plus amples informations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142272>

de la courbe de Beveridge. Dans ces conditions, les fluctuations du taux d'entrée au chômage n'expliquent pas le déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge constaté dans les trois pays anglophones.

- Aux États-Unis et au Royaume-Uni, le déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge semble, dans une large mesure, lié à la fréquence croissante du chômage de longue durée (graphique 1.4)^{8, 9}. En effet, plus le chômage dure, plus la probabilité de trouver un emploi diminue. Si la fréquence du chômage de longue durée peut être systématiquement associée à un déplacement de la courbe de Beveridge, il est *a priori* difficile de déterminer si elle est la cause de la dégradation de l'efficacité du processus d'appariement entre les offres et les demandes d'emploi ou, plutôt, si elle en est le résultat. En l'absence de données concrètes sur l'importance relative de chacune de ces possibilités, les mesures de lutte contre le chômage devraient se concentrer à la fois sur les initiatives ciblées sur les chômeurs de longue durée et sur les programmes visant à réduire les frictions d'appariement d'une manière générale et, partant, à empêcher en premier lieu la montée du chômage de longue durée¹⁰.
- En effet, sans une aide complémentaire ciblée, le risque que les chômeurs de longue durée quittent totalement le marché du travail est élevé. Par exemple, Krueger et al. (2014) montrent qu'aux États-Unis, les demandeurs d'emploi au chômage depuis six mois ou plus ont deux fois plus de chances de quitter le marché du travail que de retrouver un emploi après 15 mois. Par ailleurs, ceux qui trouvent du travail occupent généralement le même type d'emploi dans le même secteur qu'auparavant. Il semble donc que les chômeurs de longue durée doivent faire face à des obstacles importants en termes de mobilité professionnelle.

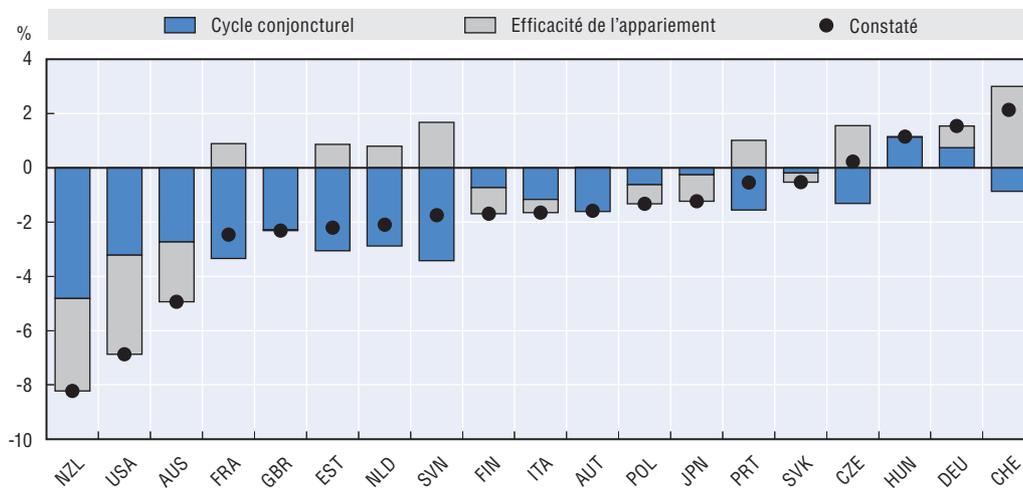
Il est difficile de déterminer, à première vue, si la majorité des pays de la zone euro qui connaissent encore une détérioration de leur marché du travail sous l'effet de la crise de la dette souveraine continuent de se déplacer vers le bas de la courbe de Beveridge ou si cette dernière s'est simultanément déplacée vers l'extérieur. Pour répondre à cette question, il est utile de réaliser une estimation de la fonction d'appariement sur laquelle repose la courbe de Beveridge fondée sur un taux d'entrée au chômage constant. Cette estimation permet également d'évaluer dans quelle mesure les fluctuations de la vitesse à laquelle les chômeurs trouvent un emploi et les employeurs pourvoient leurs postes vacants sont liées à des facteurs conjoncturels ou à une évolution de l'efficacité du processus d'appariement¹¹.

Néanmoins, la dégradation des perspectives d'obtention d'un emploi pour les chômeurs tient encore, pour moitié ou plus, à des facteurs conjoncturels

La « fonction d'appariement » fait le lien entre le taux d'obtention d'un emploi des chômeurs et les tensions sur le marché du travail, définies comme le rapport entre le nombre d'emplois vacants et le nombre de chômeurs. Le graphique 1.7 illustre l'évolution du taux d'obtention d'un emploi des chômeurs entre le T4 2007 et le T4 2013. On distingue, dans le cadre de cette évolution, la part liée aux facteurs conjoncturels et celle qui résulte d'une variation de l'efficacité du processus d'appariement. On mesure la part liée aux facteurs conjoncturels en appliquant, à l'évolution constatée des tensions sur le marché du travail depuis la crise, l'impact estimé, sur le taux d'obtention d'un emploi, des tensions sur le marché du travail au moyen des données couvrant la période antérieure à la crise¹². La part qui correspond à la variation de l'efficacité de l'appariement est représentée par la différence entre la variation constatée du taux d'obtention d'un emploi et la dimension conjoncturelle prédite.

Graphique 1.7. Les perspectives d'emploi peu favorables reflètent une demande globale atone et une dégradation de l'efficacité de l'appariement

Variation constatée et estimée, en points de pourcentage, du taux d'obtention d'un emploi, entre le T4 2007 et le T4 2013^a



- a) Le taux d'obtention d'un emploi se mesure par la probabilité qu'une personne sans emploi sorte du chômage dans un trimestre donné. La variation du taux d'obtention d'un emploi est décomposée entre la part liée au cycle économique et la part imputable à l'évolution de l'efficacité du processus d'appariement entre offres et demandes d'emploi. La part conjoncturelle est estimée en appliquant, à l'évolution constatée des tensions sur le marché du travail depuis la crise, l'impact estimé, sur le taux d'obtention d'un emploi, des tensions sur le marché du travail au moyen des données couvrant la période antérieure à la crise. La différence entre la variation constatée du taux d'obtention d'un emploi et la variation liée aux facteurs conjoncturels correspond à la variation de l'efficacité de l'appariement.

Source : Estimations de l'OCDE d'après la Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de court terme sur le marché du travail (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr>) et sur les estimations nationales relatives aux emplois vacants.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142281>

Dans la majorité des pays, le taux d'obtention d'un emploi était toujours, fin 2013, largement inférieur au niveau observé juste avant la crise. C'est en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande que le taux d'obtention d'un emploi était le plus bas par rapport à son niveau d'avant la crise, tandis qu'il était supérieur à son niveau d'avant la crise en Allemagne, en Hongrie et en Suisse. Dans les pays où le taux d'obtention d'un emploi était encore largement en deçà de son niveau d'avant la crise, la contraction est imputable à hauteur de moitié ou plus à des facteurs conjoncturels, le reste étant attribuable à une dégradation de l'efficacité de l'appariement. Il semble donc que la demande globale demeure la principale cause des perspectives d'emploi défavorables des chômeurs dans de nombreux pays de l'OCDE. Mais ces données laissent aussi à penser que l'efficacité de l'appariement entre offres et demandes d'emploi s'est considérablement dégradée dans plusieurs pays, notamment ceux où le taux d'obtention d'un emploi était largement inférieur à son niveau d'avant la crise, comme les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. À titre de comparaison, dans certains pays comme l'Allemagne et la Suisse, l'efficacité de l'appariement semble s'être améliorée pendant la crise, ce qui pourrait s'expliquer par la diminution progressive de la fréquence du chômage de longue durée dans ces pays. Ces résultats sont globalement conformes à l'analyse des courbes de Beveridge présentée ci-dessus.

Comme le souligne Diamond (2013), la persistance ou la disparition de cette dégradation estimée de l'efficacité de l'appariement une fois que le marché du travail aura retrouvé une situation d'équilibre dépendront des facteurs à l'origine même de cette dégradation. L'analyse présentée dans l'encadré 1.2 laisse à penser que l'inadéquation sectorielle entre offres et demandes d'emploi a fortement augmenté au lendemain de la crise financière mondiale, pour se résorber ensuite largement dans les pays où le marché du travail a commencé à se redresser courant 2010. Dans les pays où ce redressement n'a débuté que plus récemment, il est plus difficile de déterminer si l'augmentation de l'inadéquation sectorielle entre offres et demandes d'emploi tient à un décalage temporaire entre les offres d'emploi et les demandeurs d'emploi dans tous les secteurs ou si elle perdurera après que la reprise du marché du travail se sera installée.

Encadré 1.2. Inadéquation sectorielle

La variation de l'efficacité de l'appariement peut s'expliquer soit par une évolution de la composition du chômage selon la durée, soit par une évolution de l'inadéquation entre offres et demandes d'emploi. L'inadéquation correspond au décalage entre les emplois vacants et les demandeurs d'emploi dans différents segments du marché du travail. Ces segments peuvent correspondre à des secteurs d'activité, des professions, des régions ou des compétences. Le présent encadré examine le rôle potentiel de l'inadéquation sectorielle entre offres et demandes d'emploi dans l'efficacité du marché du travail.

Conformément aux méthodes utilisées par Jackman et Roper (1987) et Lazear et Spletzer (2012), l'inadéquation sectorielle M correspond à la moitié de la somme des écarts absolus de la part du chômage et de la part des emplois vacants pour chaque secteur i :

$$M_s = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^N \left| \frac{U_i}{U} - \frac{V_i}{V} \right|$$

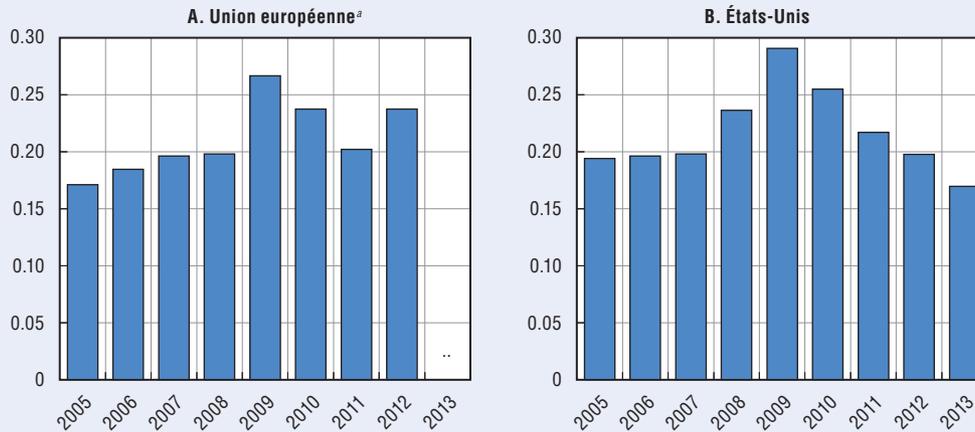
L'indice d'inadéquation sectorielle est compris entre 0 et 1. Lorsqu'il est égal à zéro, il n'existe aucune inadéquation et le ratio emplois vacants/chômeurs dans chaque secteur équivaut à celui observé à l'échelon national. Lorsque l'indice est égal à 1, la moitié des secteurs sont caractérisés par des vacances d'emploi nulles et un chômage positif tandis que l'autre moitié enregistre un chômage nul et des vacances d'emploi positives. L'indice est divisé par deux de manière à ce qu'il puisse être compris entre 0 et 1. Les variations proportionnelles du chômage et des vacances d'emplois communes à tous les secteurs n'ont pas d'incidence sur l'indice d'inadéquation.

L'indice d'inadéquation sectorielle est calculé au moyen des données annuelles d'Eurostat relatives au chômage et aux emplois vacants dans cinq grands groupes de secteurs d'activité dans 11 pays européens et en utilisant les données du JOLTS dans 17 industries pour les États-Unis. Le graphique ci-après propose une synthèse des résultats en comparant l'évolution moyenne de l'inadéquation sectorielle en Europe avec celle observée aux États-Unis depuis 2005. Il montre dans les deux régions une augmentation brutale de l'inadéquation sectorielle entre offres et demandes d'emploi au lendemain de la crise financière mondiale, avec un pic atteint en 2009. Après 2009, l'inadéquation sectorielle a diminué progressivement pour rejoindre son niveau d'avant la crise. Cependant, en Europe l'inadéquation sectorielle est repartie à la hausse en 2012 sous l'effet de déséquilibres croissants dans les pays, comme la Grèce et le Portugal, tandis qu'elle a continué à se résorber aux États-Unis et dans la plupart des autres pays européens.

Encadré 1.2. Inadéquation sectorielle (suite)

L'inadéquation sectorielle décrit une tendance cyclique

Indice d'inadéquation sectorielle, 2005-13



.. Non disponible.

a) Moyenne non pondérée pour 11 pays européens : Allemagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Slovénie.

Source : Estimations de l'OCDE d'après la Base de données sur les Vacances d'emploi d'Eurostat et sur l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne ; et pour les États-Unis sur le Job Openings and Labor Turnover Survey (JOLTS) et la Current Population Survey (CPS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142292>

La nature très cyclique de l'inadéquation sectorielle est confirmée par de précédentes études réalisées pour les États-Unis, fondées sur une classification plus détaillée des secteurs d'activité (Lazear et Spletzer, 2012 ; Sahin et al., 2014 par exemple). Cette classification reflète dans une large mesure les différences entre les secteurs en termes de sensibilité du chômage et des vacances d'emploi à l'évolution du cycle économique. D'une manière générale, il ne semble pas jusqu'à présent que les modifications structurelles dans la composition des secteurs d'activité se sont traduites par un décalage persistant entre les offres et les demandes d'emploi dans tous les secteurs ni qu'elles ont abouti à une forte progression du chômage structurel. Néanmoins, il est encore trop tôt pour déterminer si l'inadéquation sectorielle se résorbera aussi rapidement dans les pays où le marché du travail n'a commencé à se stabiliser que récemment.

Conclusions

Si la reprise économique s'affermi graduellement et s'étend, les marchés du travail, néanmoins, ne se sont redressés que modérément. La reprise économique est restée trop faible, dans une large mesure, pour engendrer une nette amélioration de l'emploi. Le PIB est toujours très en-deçà de son potentiel dans la plupart des pays, et le nombre des emplois vacants par rapport au nombre de chômeurs à la recherche d'un emploi reste déprimé. Promouvoir la demande globale reste, par conséquent, une priorité politique majeure pour l'action publique dans de nombreux pays de l'OCDE.

Cependant, dans un certain nombre de pays de l'OCDE, il apparaît aussi de plus en plus qu'une partie de l'augmentation conjoncturelle du chômage est devenue structurelle, ce qui signifie qu'il sera plus difficile d'inverser la tendance même lorsque la reprise

économique gagnera en vigueur. Il est particulièrement préoccupant de penser que l'efficacité de l'appariement – autrement dit la facilité avec laquelle les demandeurs d'emploi trouvent du travail et accèdent aux emplois vacants – a sans doute commencé à se dégrader. C'est particulièrement le cas dans des pays comme les États-Unis et la Nouvelle-Zélande qui ont été durement frappés par la crise financière mondiale et où la fréquence du chômage de longue durée a notablement augmenté. Une efficacité d'appariement dégradée peut sans doute refléter l'impact croissant des inadéquations en termes de qualification, de secteur et de région sur le chômage. Cependant, cela pourrait aussi résulter du fait que certains chômeurs de longue durée se sont découragés et ne recherchent plus un emploi avec autant d'intensité. En outre, il peut y avoir discrimination à leur encontre de la part des employeurs désireux de pourvoir des emplois vacants, qui auront le sentiment que le fait d'être resté longtemps sans travail traduit une difficulté d'employabilité. S'il est probable qu'il existe une forte relation entre une dégradation observée de l'efficacité d'appariement et la fréquence du chômage de longue durée, on ne saurait dire dans quel sens joue la relation de cause à effet.

Le fort impact du chômage de longue durée sur l'efficacité d'appariement et le risque accru que le chômage de longue durée n'induisse tout simplement un retrait de la vie active donnent à penser que les pays devraient être particulièrement attentifs aux politiques axées sur les chômeurs de longue durée. Ce type de politique peut nécessiter une approche plus intensive, personnalisée, des cas – avec, par exemple, des entretiens réguliers en face à face et l'élaboration de plans d'action individuels – et des mesures destinées à pallier les déficiences, fondées sur l'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle. On a des exemples de ce type de dispositif axé sur les chômeurs de longue durée avec le Work Experience Phase, en Australie, et le Work Programme, au Royaume-Uni. Pour une analyse plus approfondie des politiques en direction des chômeurs de longue durée, voir OCDE (2013).

Notes

1. Ainsi, on mesure la contribution de la variation pondérée en fonction de l'effectif du taux d'emploi de chaque groupe à la variation du taux d'emploi global plutôt que la variation effective du taux d'emploi au sein de chaque groupe.
2. Une décomposition par sexe est moins intéressante car la part de l'un et l'autre sexes dans la population est pratiquement constante au fil du temps. Par conséquent, l'effet composition est négligeable. Le recul du taux d'emploi global est en grande partie imputable aux hommes en raison de leur prépondérance dans l'emploi et parce qu'ils ont été plus durement touchés durant la crise. Voir tableau 1.A2.1 dans OCDE (2014b) pour plus de précisions.
3. La reprise apparaît éventuellement un peu plus vigoureuse en termes de chômage qu'en termes d'emploi, reflétant en cela le léger déclin de la participation à la vie active.
4. Les données relatives aux emplois vacants sont disponibles pour 24 pays de l'OCDE, mais elles ne sont pas totalement comparables puisqu'elles sont fondées sur des méthodes et des concepts différents en matière de collecte de données. Néanmoins, elles conviennent à des analyses axées sur la courbe de Beveridge qui visent principalement à étudier l'évolution dans le temps des liens entre chômage et taux de vacance d'emplois dans chaque pays. Les données relatives aux vacances d'emploi, qui correspondent aux emplois non pourvus, sont communiquées par les employeurs aux agences publiques pour l'emploi dans dix pays et ne peuvent donc offrir une couverture exhaustive de l'ensemble des emplois vacants. Dans 13 pays, les données collectées proviennent des enquêtes réalisées auprès des employeurs (Australie, États-Unis et Suisse, plus dix pays de l'Union européenne). Pour la Nouvelle-Zélande, les données relatives aux vacances d'emploi sont tirées d'un indice en ligne nommé « Help-Wanted », qui repose sur les offres d'emploi publiées sur les sites spécialisés. Une description détaillée des statistiques relatives aux

emplois vacants utilisées dans le présent chapitre est disponible dans le tableau 1.A3.1 de l'annexe web (OCDE, 2014b).

5. Hobijn et Sahin (2013) constatent un déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge dans quatre pays de l'OCDE sur quatorze : Espagne, États-Unis, Portugal et Royaume-Uni.
6. L'objectif consiste à éliminer tout déplacement vertical de la courbe de Beveridge sous l'effet de la variation du taux d'entrée au chômage. Pour ce faire, il convient dans un premier temps de considérer qu'à l'équilibre la variation du taux de vacance d'emplois v induite par la fluctuation du taux d'entrée au chômage λ pour un niveau donné de chômage peut être représentée par le facteur $1/(1 - \alpha)$, où α correspond à l'élasticité de la fonction d'appariement au regard du chômage. En maintenant le taux d'entrée constant à son niveau initial, on peut construire une série ajustée du taux de vacance d'emplois, qui élimine l'impact de la variation du taux d'entrée au chômage sur le taux de vacance d'emplois au moyen de l'équation $\tilde{v}_t = v_t(\lambda_t / \lambda_0)^{-1/(1-\alpha)}$, tout en retenant une valeur de 0.5 pour l'élasticité de la fonction d'appariement, conformément à la revue des travaux empiriques réalisée par Petrongolo et Pissarides (2001).
7. Conformément aux données fournies par Elsby et al. (2014) pour les États-Unis.
8. Conformément aux analyses de Ghayad et Dickens (2012), Elsby et al. (2014) et Krueger et al. (2014) pour les États-Unis. En fait, ces études suggèrent que la durée du chômage explique en totalité le déplacement vers l'extérieur de la courbe de Beveridge.
9. L'incidence accrue du chômage de longue durée et le déclin correspondant du degré estimé de l'efficacité du processus d'appariement au Royaume-Uni peut en partie refléter la suppression du New Deal for Adults en 2009-10.
10. Le rôle joué par les mesures de garantie de revenu dans ce contexte n'est pas clair. D'un côté, les mesures de garantie de revenu de longue durée tendent à avoir un effet négatif sur l'efficacité du processus d'appariement en dissuadant les chômeurs de longue durée de rechercher activement un emploi. De l'autre, elles peuvent contribuer à maintenir le lien des chômeurs de longue durée avec le marché du travail, surtout si elles sont accompagnées par des obligations de recherche d'emploi, une aide à la recherche d'emploi et des mesures visant à améliorer l'employabilité des chômeurs.
11. Malheureusement, il n'a pas été possible de réaliser ces estimations pour la Grèce et l'Espagne, en raison des incertitudes relatives à la qualité des données sur les emplois vacants en Grèce et des ruptures dans les séries de données après 2007 en Espagne.
12. Pour ce faire, il convient d'utiliser un modèle de régression consistant à régresser le logarithme du taux d'obtention d'un emploi sur une constante et le logarithme des tensions sur le marché du travail pays-par-pays en utilisant des données trimestrielles couvrant la période antérieure à la crise. Le coefficient du logarithme des tensions sur le marché du travail fournit une indication sur l'élasticité du processus d'appariement, tandis que la constante est représentative de l'efficacité de ce processus. Cette spécification impose un rendement d'échelle constant pour la fonction d'appariement, conformément aux analyses de Petrongolo et Pissarides (2001).

Références

- Aaronson, D., J. Davis et L. Hu (2012), « Explaining the Decline in the US Labor Force Participation Rate », *Chicago Fed Letter*, n° 296, Federal Reserve Bank of Chicago.
- Bengali, L., M. Daly et R. Valletta (2014), « Will Labor Force Participation Bounce Back? », *Economic Letter*, Federal Reserve Bank of San Francisco (FRBSF).
- Blanchflower, D.G. et A.S. Posen (2014), « Wages and Labor Market Slack: Making the Dual Mandate Operational », *PIIE Policy Brief*.
- CBO (2014), « The Slow Recovery of the Labour Market », US Congressional Budget Office, février, disponible à l'adresse www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/45011-LaborMarketReview.pdf.
- Diamond, P. (2013), « Cyclical Unemployment, Structural Unemployment », *Working Paper*, n° 13-x, Federal Reserve Bank of Boston, 30 mai.
- Elsby, M., R. Michaels et D. Ratner (2014), « The Beveridge Curve: A Survey », *Journal of Economic Literature*, à paraître.
- Erceg, C. et A. Levin (2013), « Labor Force Participation and Monetary Policy in the Wake of the Great Recession », *IMF Working Paper*, n° WP/13/245, juillet.

- Ghayad, R. et W. Dickens (2012), « What Can We Learn by Disaggregating the Unemployment-Vacancy Relationship? », *Public Policy Briefs*, n° 12-3, Federal Reserve Bank of Boston, octobre.
- Gordon, R.J. (2013), « The Phillips Curve is Alive and Well: Inflation and the NAIRU During the Slow Recovery », *NBER Working Papers*, n° 19390, National Bureau of Economic Research, Cambridge, États-Unis.
- Guichard, S. et E. Rusticelli (2011), « Reassessing the NAIRUs after the Crisis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 918, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg0kp712f6l-en>.
- Hobijn, B. et A. Sahin (2013), « Beveridge Curve Shifts across Countries since the Great Recession », *IMF Economic Review*, vol. 61, n° 4, pp. 566-600.
- Jackman, R. et S. Roper (1987), « Structural Unemployment », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 49, pp. 9-36.
- Krueger, A.B., J. Cramer et D. Cho (2014), « Are the Long-term Unemployed on the Margins of the Labour Market? », *Brooking Panel on Economic Activity*, 20-21 mars.
- Laubach, T. (2001), « Measuring the NAIRU: Evidence from Seven Economies », *Review of Economics and Statistics*, vol. 83, n° 2, pp. 218-231, mai.
- Lazear, E.P. et J.R. Spletzer (2012), « The United States Labour Market: Status Quo or New Normal? », *NBER Working Paper*, n° 18386, National Bureau of Economic Research, Cambridge, États-Unis.
- OCDE (2014a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2014/1, Éditions OCDE, Paris, mai, www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/perspectives-economiques-de-l-ocde-volume-2014-issue-1_eco_outlook-v2014-1-fr.
- OCDE (2014b), « Point sur la situation du marché du travail – Documentation complémentaire », annexes 1.A2 et 1.A3 du chapitre 1 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, disponibles en ligne uniquement sur le site www.oecd.org/emploi/perspectives.
- OCDE (2013), « Activation Strategies for Stronger and More Inclusive Labour Markets in G20 Countries: Key Policy Challenges and Good Practices », Document préparé pour le Groupe de travail pour l'emploi du G20, juillet, www.oecd.org/els/emp/G20-2013ReportActivation.pdf.
- Petrongolo, B. et C. Pissarides (2001), « Looking into the Black Box: A Survey of the Matching Function », *Journal of Economic Literature*, vol. 39, pp. 390-431.
- Richardson, P., L. Boone, C. Giorno, M. Meacci, D. Rae et D. Turner (2000), « The Concept, Policy Use and Measurement of Structural Unemployment: Estimating a Time Varying NAIRU Across 21 OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 250, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/785730283515>.
- Sahin, A., J. Song, G. Topa et G.L. Violante (2014), « Mismatch Unemployment », *American Economic Review*, à paraître.
- van Zandweghe, W. (2012), « Interpreting the Recent Decline in Labor Force Participation », *Kansas City Economic Review*, Federal Reserve Board (FRB), premier trimestre.

Références des bases de données

- OCDE (2014a), « Perspectives économiques de l'OCDE n° 95 », Statistiques et projections de l'OCDE sur les perspectives économiques (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>.
- OCDE (2014b), « Main-d'œuvre : Statistiques sur le marché du travail », Principaux indicateurs économiques (bases de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr>.

ANNEXE 1.A1

Complément d'information

Tableau 1.A1.1. Évolutions macroéconomiques récentes et prévisions

| | A. Croissance du PIB réel | | | | | | | | B. Écart de production de l'ensemble de l'économie | | | | | | | | | |
|------------------------------|---------------------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|----------------------------------------------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| OCDE | 2.7 | 0.2 | -3.5 | 3.0 | 2.0 | 1.5 | 1.3 | 2.2 | 2.8 | 3.1 | 1.3 | -3.8 | -2.4 | -2.0 | -2.2 | -2.5 | -2.2 | -1.6 |
| Zone euro^a | 3.0 | 0.2 | -4.4 | 1.9 | 1.6 | -0.6 | -0.4 | 1.2 | 1.7 | 3.5 | 2.3 | -3.0 | -1.9 | -1.1 | -2.3 | -3.4 | -3.1 | -2.6 |
| Australie | 4.7 | 2.5 | 1.6 | 2.3 | 2.6 | 3.6 | 2.4 | 2.6 | 2.9 | 2.1 | 1.1 | -0.4 | -1.1 | -1.4 | -1.0 | -1.6 | -2.1 | -2.3 |
| Autriche | 3.7 | 0.9 | -3.5 | 1.9 | 2.9 | 0.7 | 0.4 | 1.5 | 2.1 | 4.2 | 3.2 | -2.0 | -1.8 | -0.6 | -1.7 | -2.9 | -3.2 | -2.8 |
| Belgium | 2.9 | 1.0 | -2.8 | 2.3 | 1.8 | -0.1 | 0.2 | 1.5 | 1.9 | 2.8 | 2.4 | -1.6 | -0.3 | 0.4 | -0.9 | -1.9 | -1.7 | -1.3 |
| Canada | 2.0 | 1.2 | -2.7 | 3.4 | 2.5 | 1.7 | 2.0 | 2.5 | 2.7 | 2.0 | 1.2 | -3.0 | -1.4 | -0.7 | -0.9 | -0.8 | -0.4 | 0.2 |
| Chili | 5.2 | 3.2 | -0.9 | 5.7 | 5.7 | 5.4 | 4.2 | 3.6 | 4.2 | 3.7 | 2.1 | -2.9 | -1.2 | 0.4 | 1.4 | 1.1 | 0.2 | -0.1 |
| République tchèque | 5.7 | 2.9 | -4.4 | 2.3 | 1.8 | -0.9 | -0.9 | 1.2 | 2.4 | 6.2 | 6.1 | -0.6 | 0.0 | 0.2 | -2.1 | -4.4 | -4.8 | -4.5 |
| Danemark | 1.6 | -0.8 | -5.7 | 1.4 | 1.1 | -0.4 | 0.4 | 1.4 | 1.8 | 4.9 | 2.9 | -3.6 | -2.7 | -2.2 | -3.0 | -3.2 | -2.6 | -1.8 |
| Estonie | 7.5 | -4.2 | -14.1 | 2.6 | 9.6 | 3.9 | 0.8 | 1.2 | 3.1 | 13.7 | 5.4 | -10.7 | -9.2 | -1.9 | -0.2 | -1.9 | -3.6 | -3.7 |
| Finlande | 5.3 | 0.3 | -8.5 | 3.4 | 2.8 | -1.0 | -1.4 | 0.2 | 1.1 | 6.4 | 5.2 | -4.4 | -1.5 | 0.7 | -1.1 | -3.1 | -3.8 | -3.8 |
| France | 2.2 | -0.2 | -3.1 | 1.6 | 2.0 | 0.0 | 0.3 | 0.9 | 1.5 | 3.6 | 1.8 | -2.2 | -1.6 | -0.8 | -2.0 | -2.9 | -3.4 | -3.4 |
| Allemagne | 3.4 | 0.8 | -5.1 | 3.9 | 3.4 | 0.9 | 0.5 | 1.9 | 2.1 | 2.2 | 1.7 | -4.5 | -1.8 | 0.3 | 0.1 | -0.6 | 0.1 | 0.9 |
| Grèce | 3.5 | -0.2 | -3.1 | -4.9 | -7.1 | -7.0 | -3.9 | -0.3 | 1.9 | 7.9 | 6.2 | 2.4 | -2.1 | -7.6 | -12.3 | -13.3 | -12.8 | -11.7 |
| Hongrie | 0.1 | 0.8 | -6.7 | 1.0 | 1.6 | -1.7 | 1.2 | 2.0 | 1.6 | 3.9 | 3.6 | -3.6 | -2.9 | -1.5 | -3.3 | -2.6 | -1.5 | -1.0 |
| Islande | 6.0 | 1.2 | -6.6 | -4.1 | 2.7 | 1.5 | 3.3 | 2.7 | 3.2 | 8.1 | 6.2 | -2.4 | -7.2 | -5.6 | -5.3 | -3.2 | -1.6 | 0.3 |
| Irlande | 5.0 | -2.2 | -6.4 | -1.1 | 2.2 | 0.2 | -0.3 | 1.9 | 2.2 | 9.5 | 3.2 | -5.2 | -7.6 | -6.7 | -7.6 | -8.7 | -7.8 | -6.8 |
| Israël | 6.9 | 5.0 | 0.9 | 5.5 | 4.6 | 3.3 | 3.4 | 3.2 | 3.5 | 2.0 | 2.9 | 0.2 | 1.9 | 2.4 | 1.8 | 1.4 | 0.8 | 0.8 |
| Italie | 1.5 | -1.2 | -5.5 | 1.7 | 0.6 | -2.4 | -1.8 | 0.5 | 1.1 | 3.2 | 1.5 | -4.3 | -2.8 | -2.3 | -4.3 | -5.6 | -5.1 | -4.3 |
| Japon | 2.2 | -1.0 | -5.5 | 4.7 | -0.5 | 1.4 | 1.5 | 1.2 | 1.2 | 3.0 | 1.3 | -4.6 | -0.6 | -1.5 | -0.7 | 0.2 | 0.5 | 1.0 |
| Corée | 5.5 | 2.8 | 0.7 | 6.5 | 3.7 | 2.3 | 3.0 | 4.0 | 4.2 | 2.5 | 1.4 | -1.4 | 1.2 | 1.1 | -0.2 | -0.8 | -0.5 | 0.1 |
| Luxembourg | 6.6 | -0.7 | -5.6 | 3.1 | 1.9 | -0.2 | 2.1 | 2.8 | 2.5 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Mexique | 3.1 | 1.2 | -4.5 | 5.1 | 4.0 | 3.7 | 1.3 | 3.4 | 4.1 | 3.2 | 1.9 | -4.7 | -2.0 | -0.5 | 0.5 | -1.0 | -0.6 | 0.3 |
| Pays-Bas | 3.9 | 1.8 | -3.7 | 1.5 | 1.0 | -1.3 | -0.8 | 1.0 | 1.3 | 3.5 | 3.7 | -1.2 | -0.6 | -0.5 | -2.6 | -4.3 | -4.4 | -4.5 |
| Nouvelle-Zélande | 3.4 | -0.7 | 0.6 | 1.8 | 1.2 | 2.9 | 2.5 | 3.5 | 3.3 | 2.2 | -0.7 | -1.5 | -1.1 | -1.7 | -0.6 | -0.3 | 0.7 | 1.3 |
| Norvège | 2.7 | 0.1 | -1.6 | 0.5 | 1.3 | 2.9 | 0.6 | 2.0 | 2.4 | 4.2 | 2.8 | -1.3 | -1.8 | -1.5 | -0.3 | -0.7 | -0.9 | -0.6 |
| Pologne | 6.8 | 5.1 | 1.6 | 3.9 | 4.5 | 1.9 | 1.6 | 3.0 | 3.4 | 1.1 | 1.5 | -0.5 | 0.4 | 1.8 | 0.7 | -0.7 | -0.7 | -0.2 |
| Portugal | 2.4 | 0.0 | -2.9 | 1.9 | -1.3 | -3.2 | -1.4 | 1.1 | 1.4 | 1.3 | 0.3 | -3.1 | -1.7 | -3.4 | -6.4 | -7.2 | -6.5 | -5.8 |
| République slovaque | 10.5 | 5.8 | -4.9 | 4.4 | 3.0 | 1.8 | 0.9 | 2.0 | 2.9 | 6.0 | 7.3 | -1.2 | 0.7 | 0.6 | -0.7 | -2.5 | -3.2 | -3.2 |
| Slovénie | 7.0 | 3.4 | -7.9 | 1.3 | 0.7 | -2.5 | -1.1 | 0.3 | 1.2 | 7.3 | 8.3 | -1.7 | -1.2 | -0.9 | -3.7 | -4.9 | -5.2 | -5.0 |
| Espagne | 3.5 | 0.9 | -3.8 | -0.2 | 0.1 | -1.6 | -1.2 | 1.0 | 1.5 | 4.0 | 3.2 | -1.4 | -1.8 | -2.0 | -3.8 | -5.3 | -5.0 | -4.5 |
| Suède | 3.4 | -0.8 | -5.0 | 6.3 | 3.0 | 1.3 | 1.5 | 2.8 | 3.1 | 4.8 | 1.7 | -5.2 | -1.1 | -0.2 | -1.2 | -1.9 | -1.5 | -0.8 |
| Suisse | 3.8 | 2.2 | -1.9 | 3.0 | 1.8 | 1.0 | 2.0 | 2.0 | 2.5 | 2.4 | 2.5 | -1.2 | -0.1 | -0.1 | -0.8 | -0.8 | -0.8 | -0.4 |
| Turquie | 4.7 | 0.7 | -4.8 | 9.2 | 8.8 | 2.1 | 4.0 | 2.8 | 4.0 | 6.6 | 2.2 | -6.8 | -2.7 | 0.7 | -2.2 | -3.1 | -5.1 | -5.9 |
| Royaume-Uni | 3.4 | -0.8 | -5.2 | 1.7 | 1.1 | 0.3 | 1.7 | 3.2 | 2.7 | 4.9 | 2.6 | -3.4 | -2.5 | -2.1 | -2.8 | -2.4 | -1.0 | -0.4 |
| États-Unis | 1.8 | -0.3 | -2.8 | 2.5 | 1.8 | 2.8 | 1.9 | 2.6 | 3.5 | 2.4 | -0.2 | -4.8 | -4.2 | -4.2 | -3.4 | -3.5 | -3.1 | -2.0 |

.. Non disponible.

a) Les 15 pays de l'OCDE membres de la zone euro.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>).StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142871>

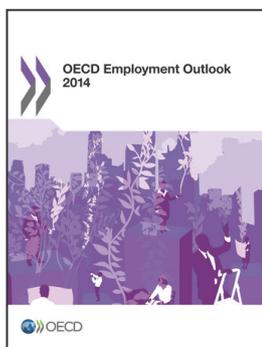
Tableau 1.A1.2. Évolutions récentes du marché du travail et prévisions

| | A. Taux d'emploi | | | | | | | | B. Taux de chômage | | | | | | | | | |
|------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus | | | | | | | | Pourcentage de la population active totale | | | | | | | | | |
| | T4 2007 | T4 2008 | T4 2009 | T4 2010 | T4 2011 | T4 2012 | T4 2013 | T4 2014 | T4 2015 | T4 2007 | T4 2008 | T4 2009 | T4 2010 | T4 2011 | T4 2012 | T4 2013 | T4 2014 | T4 2015 |
| OCDE | 56.0 | 55.3 | 53.9 | 53.8 | 54.1 | 54.1 | 54.2 | 54.4 | 54.7 | 5.6 | 6.6 | 8.4 | 8.2 | 8.0 | 8.0 | 7.7 | 7.4 | 7.1 |
| Zone euro^a | 52.2 | 51.9 | 50.6 | 50.5 | 50.3 | 49.7 | 49.4 | 49.4 | 49.6 | 7.3 | 7.9 | 9.8 | 9.9 | 10.4 | 11.7 | 11.8 | 11.7 | 11.2 |
| Australie | 61.2 | 61.2 | 60.4 | 61.1 | 60.7 | 60.7 | 60.4 | 60.3 | 60.8 | 4.4 | 4.5 | 5.6 | 5.1 | 5.2 | 5.3 | 5.8 | 6.1 | 5.9 |
| Autriche | 57.8 | 58.1 | 57.4 | 57.7 | 57.9 | 58.0 | 57.8 | 58.2 | 58.9 | 4.1 | 4.1 | 4.9 | 4.2 | 4.4 | 4.5 | 5.1 | 4.9 | 4.4 |
| Belgium | 51.0 | 51.1 | 50.5 | 50.7 | 50.9 | 50.5 | 50.1 | 50.2 | 50.4 | 7.2 | 6.9 | 8.0 | 7.9 | 7.2 | 8.2 | 8.4 | 8.3 | 8.1 |
| Canada | 61.7 | 61.3 | 59.6 | 59.9 | 60.0 | 60.3 | 60.2 | 60.3 | 60.5 | 6.0 | 6.5 | 8.4 | 7.7 | 7.4 | 7.2 | 7.0 | 6.8 | 6.5 |
| Chili ^b | 50.7 | 51.3 | 50.1 | 53.4 | 55.3 | 55.5 | 56.0 | 56.0 | 55.8 | 7.2 | 7.8 | 9.7 | 8.2 | 7.1 | 6.4 | 5.9 | 6.2 | 6.3 |
| République tchèque | 56.0 | 56.1 | 54.5 | 54.4 | 54.0 | 54.3 | 54.7 | 54.7 | 54.9 | 4.9 | 4.4 | 7.3 | 7.0 | 6.5 | 7.3 | 6.8 | 6.9 | 6.6 |
| Danemark | 63.1 | 63.9 | 60.1 | 59.4 | 59.0 | 58.6 | 58.2 | 58.2 | 58.3 | 3.6 | 4.0 | 7.0 | 7.6 | 7.7 | 7.3 | 7.0 | 6.8 | 6.5 |
| Estonie | 57.1 | 57.1 | 50.7 | 52.0 | 54.3 | 55.2 | 54.7 | 55.1 | 55.6 | 4.3 | 7.9 | 16.1 | 14.0 | 11.7 | 9.6 | 9.0 | 8.8 | 8.2 |
| Finlande | 57.3 | 57.4 | 54.8 | 54.9 | 55.2 | 54.7 | 53.9 | 53.8 | 53.7 | 6.6 | 6.5 | 8.9 | 8.1 | 7.5 | 7.7 | 8.5 | 8.4 | 8.4 |
| France | 50.0 | 49.7 | 48.6 | 49.0 | 48.4 | 48.2 | 47.8 | 48.0 | 48.0 | 7.1 | 7.4 | 9.2 | 8.8 | 9.0 | 9.8 | 9.8 | 9.9 | 9.8 |
| Allemagne | 53.9 | 54.5 | 54.4 | 54.9 | 56.3 | 56.7 | 57.2 | 57.5 | 57.8 | 8.3 | 7.2 | 7.7 | 6.7 | 5.6 | 5.4 | 5.1 | 5.0 | 4.7 |
| Grèce ^b | 47.6 | 48.1 | 47.5 | 46.2 | 43.1 | 39.6 | 38.1 | 37.8 | 38.3 | 8.3 | 7.7 | 9.5 | 12.5 | 17.7 | 24.2 | 27.3 | 27.1 | 26.7 |
| Hongrie | 45.6 | 45.3 | 44.1 | 44.4 | 44.9 | 45.6 | 46.9 | 47.4 | 47.5 | 7.9 | 8.1 | 10.7 | 11.1 | 10.9 | 11.0 | 9.4 | 8.8 | 8.9 |
| Islande | 73.7 | 72.4 | 68.0 | 66.0 | 65.4 | 65.9 | 67.8 | 67.2 | 68.3 | 2.5 | 4.6 | 7.4 | 8.1 | 6.8 | 5.5 | 5.4 | 4.0 | 4.4 |
| Irlande | 61.7 | 58.3 | 54.6 | 52.8 | 52.6 | 52.4 | 54.0 | 54.5 | 55.3 | 4.7 | 7.7 | 12.9 | 14.7 | 14.9 | 14.1 | 12.0 | 11.1 | 9.9 |
| Israël | 57.9 | 58.0 | 57.9 | 59.0 | 59.5 | 60.8 | 62.0 | 62.6 | 63.8 | 8.4 | 8.1 | 9.0 | 8.1 | 6.8 | 7.0 | 5.8 | 6.0 | 5.7 |
| Italie | 45.9 | 45.4 | 44.4 | 44.1 | 43.9 | 43.3 | 42.3 | 42.0 | 42.1 | 6.3 | 6.9 | 8.2 | 8.3 | 9.2 | 11.4 | 12.6 | 12.9 | 12.2 |
| Japon | 58.5 | 58.1 | 57.0 | 57.0 | 57.0 | 56.8 | 57.4 | 57.2 | 57.1 | 3.9 | 4.0 | 5.1 | 5.0 | 4.5 | 4.2 | 3.9 | 3.7 | 3.7 |
| Corée | 60.0 | 59.3 | 58.6 | 58.7 | 59.3 | 59.4 | 60.1 | 60.3 | 60.9 | 3.2 | 3.3 | 3.6 | 3.5 | 3.2 | 3.0 | 3.0 | 3.1 | 2.9 |
| Luxembourg | 53.5 | 54.0 | 52.9 | 52.7 | 53.4 | 53.7 | 53.9 | 54.4 | 54.8 | 4.1 | 4.4 | 5.8 | 5.9 | 5.7 | 6.3 | 7.1 | 7.1 | 7.1 |
| Mexique | 58.1 | 56.2 | 56.7 | 55.0 | 56.8 | 56.2 | 56.6 | 56.9 | 57.2 | 3.7 | 4.5 | 5.5 | 5.6 | 5.1 | 5.1 | 4.8 | 4.5 | 4.4 |
| Pays-Bas | 63.8 | 63.9 | 62.7 | 62.3 | 62.2 | 61.4 | 60.3 | 59.8 | 60.0 | 3.2 | 3.0 | 4.1 | 4.3 | 4.8 | 5.6 | 7.0 | 7.8 | 7.5 |
| Nouvelle-Zélande | 65.3 | 65.1 | 62.6 | 62.7 | 63.1 | 62.5 | 63.6 | 63.5 | 63.8 | 3.4 | 4.5 | 6.9 | 6.7 | 6.4 | 6.8 | 6.0 | 5.8 | 5.6 |
| Norvège | 65.2 | 65.2 | 63.7 | 63.3 | 63.6 | 63.5 | 63.5 | 63.4 | 63.5 | 2.4 | 2.8 | 3.2 | 3.5 | 3.3 | 3.4 | 3.5 | 3.6 | 3.5 |
| Pologne | 46.8 | 48.0 | 47.6 | 48.0 | 48.0 | 48.0 | 48.1 | 48.3 | 48.5 | 8.6 | 6.8 | 8.7 | 9.5 | 9.9 | 10.3 | 9.9 | 9.7 | 9.3 |
| Portugal | 57.8 | 57.5 | 55.7 | 54.8 | 52.4 | 50.0 | 50.2 | 50.5 | 50.9 | 7.8 | 7.8 | 10.1 | 11.1 | 13.8 | 16.9 | 15.4 | 15.0 | 14.7 |
| République slovaque | 52.6 | 53.7 | 50.6 | 50.8 | 50.1 | 49.9 | 50.1 | 50.2 | 50.5 | 10.4 | 8.8 | 14.0 | 13.9 | 14.0 | 14.3 | 14.1 | 13.7 | 13.0 |
| Slovénie ^b | 56.9 | 57.6 | 56.1 | 54.9 | 52.9 | 52.0 | 50.7 | 50.2 | 50.0 | 4.8 | 4.4 | 5.9 | 7.2 | 8.2 | 8.8 | 10.1 | 10.2 | 10.2 |
| Espagne | 53.5 | 51.1 | 47.7 | 47.0 | 45.4 | 43.2 | 42.5 | 42.6 | 42.9 | 8.7 | 14.0 | 18.9 | 20.4 | 23.0 | 26.1 | 26.1 | 25.0 | 23.9 |
| Suède | 60.2 | 59.7 | 57.9 | 58.3 | 58.9 | 58.9 | 59.3 | 59.6 | 60.0 | 6.1 | 6.7 | 8.8 | 8.1 | 7.8 | 8.2 | 8.0 | 7.8 | 7.2 |
| Suisse | 67.6 | 67.9 | 66.4 | 66.1 | 66.9 | 66.6 | 66.9 | 67.1 | 67.7 | 3.4 | 3.3 | 4.8 | 4.1 | 4.0 | 4.3 | 4.0 | 3.7 | 3.0 |
| Turquie ^b | 42.3 | 42.5 | 41.9 | 43.7 | 45.7 | 46.3 | 46.7 | 46.8 | 47.1 | 10.1 | 10.7 | 13.7 | 11.7 | 9.6 | 9.0 | 9.5 | 9.8 | 9.6 |
| Royaume-Uni | 58.6 | 58.0 | 56.7 | 56.7 | 56.4 | 57.2 | 57.5 | 58.0 | 58.3 | 5.2 | 6.4 | 7.8 | 7.8 | 8.4 | 7.8 | 7.2 | 6.7 | 6.5 |
| États-Unis | 60.2 | 58.6 | 55.7 | 55.4 | 55.5 | 56.0 | 55.8 | 56.5 | 56.9 | 4.8 | 6.9 | 9.9 | 9.5 | 8.7 | 7.8 | 7.0 | 6.3 | 5.9 |

a) Les 15 pays de l'OCDE membres de la zone euro.

b) Valeurs annuelles.

Source : Calculs de l'OCDE d'après la Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE (<http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr>).StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933142883>



Extrait de :
OECD Employment Outlook 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Point sur la situation du marché du travail », dans *OECD Employment Outlook 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.